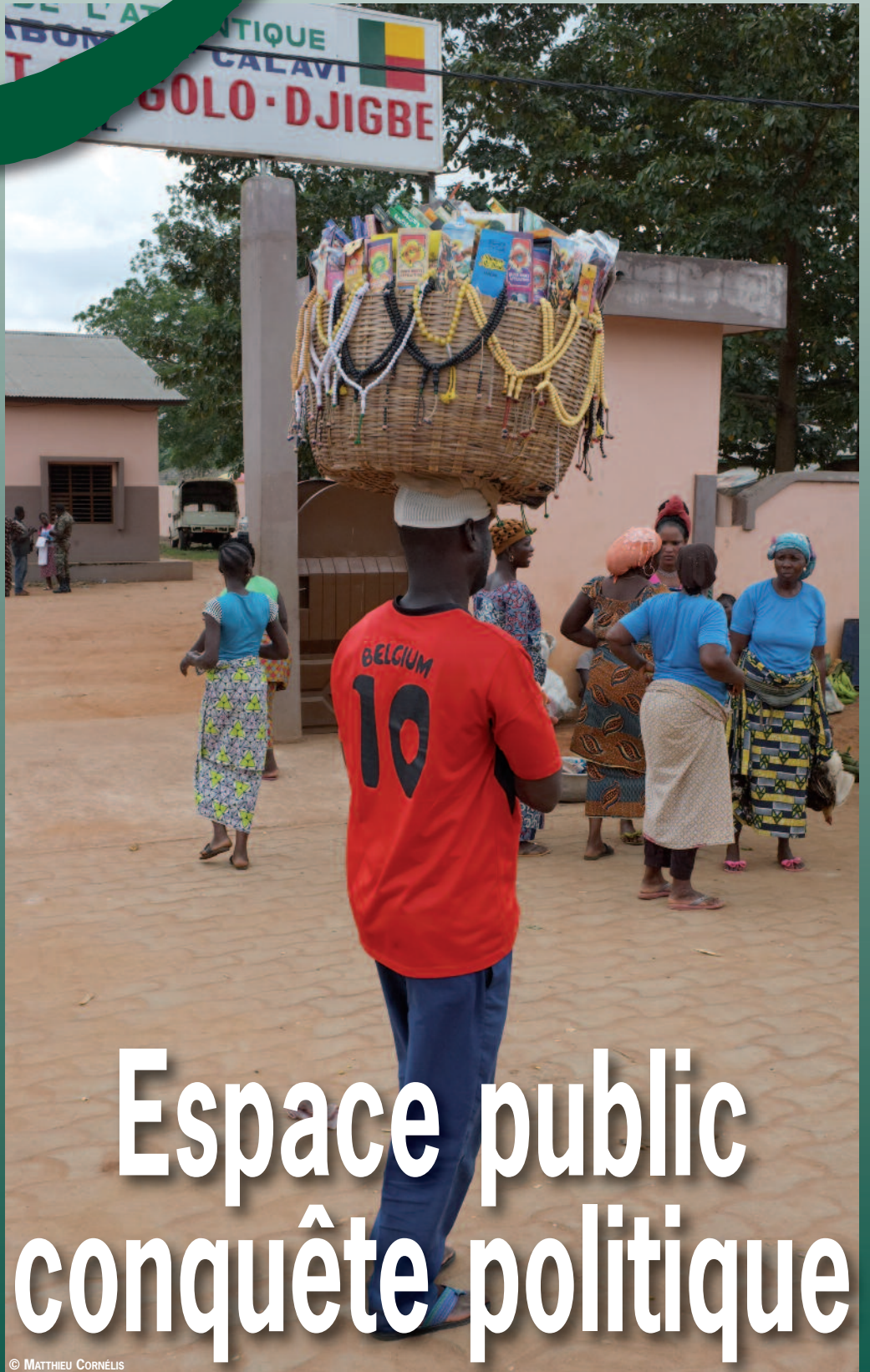




Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"



Espace public conquête politique

EDITO

L'espace est un doute... 3

ANALYSE

Espace public - conquête politique

Bouge-toi de là: l'espace public en questions 4

Explorer l'espace public pour réduire les inégalités. Paroles de femmes 7

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Militer pour la protection sociale au Togo 11

Petit menteur illustré 14

Précarité énergétique et les dispositifs d'accompagnement 14

Petite enfance, un enjeu primordial pour le MOC 15

VIE DE L'ISCO

A la découverte des syndicats anglais 16

Les enfants du Hasard 18

EN RÉGIONS

Au cœur du Repair Café de la Docherie 20

Autodétermination des aînés en maison de repos 22

EN BREF

22

AGENDA

23

FICHE PÉDAGOGIQUE

Capitalisme, patriarcat, racisme: une lecture systémique des dominations



© REPORTAGE PHOTO & 91

© NAIMA REGUERAS

En novembre, une délégation de permanents des organisations du MOC a atterri à Lomé (Togo) pour un séjour d'immersion et de découverte des partenaires de l'ONG Solidarité mondiale (syndicats, mutuelles de santé, centres de santé, organisations de femmes, centre de formation professionnelle, etc.). La deuxième partie du voyage s'est concentrée sur le Bénin.

Pendant 15 jours, notre fil rouge a été la protection sociale du Sud au Nord et du Nord au Sud. Que de rencontres, parfois difficiles mais toujours riches dans l'échange et l'accueil; tous ces témoignages et images resteront gravées dans nos mémoires par leur dynamisme, leur courage mais surtout par leurs motivations et envie de relever les défis. Quelle belle leçon de vie! «Aller voir et sentir est essentiel pour revenir dans notre mouvement et porter ce message au cœur de l'éducation permanente à la citoyenneté mondiale.» ■

COMITÉ DE RÉDACTION: LAHCEN AIT AHMED, VIRGINIE DELVAUX, FRANCE HUART (COORDINATION), MARIE-FRÉDÉRIQUE LORANT, ZOÉ MAUS, FLORENCE MOUSSIAUX, MICHÈLE STESSSEL, NICOLE TINANT

SECRÉTARIAT: FRANCINE BAILLET, LYSIANE METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO: DIANE AMEWOUNOU, JÉRÔMINE CHAUMARD, VIRGINIE DELVAUX, FRANCE HUART, CLAUDINE LIENARD, MARIE-FRÉDÉRIQUE LORANT, ZOÉ MAUS, FLORENCE MOUSSIAUX, MICHÈLE STESSSEL, ÉTUDIANTS DU GROUPE X ISCO-ÉCOLE SYNDICALE CNE-TRANSCOM

PHOTOS: MATTHIEU CORNÉLIS, DANIEL CORNESSE, NAIMA REGUERAS (VOYAGE D'IMMERSION DE SOLIDARITÉ MONDIALE TOGO-BÉNIN, NOVEMBRE 2017)

CIEP COMMUNAUTAIRE: TÉL: 02/246.38.41, 42, 43 - FAX: 02/246.38.25 - COURRIEL: COMMUNAUTAIRE@CIEP.BE

ÉDITEUR RESPONSABLE: VIRGINIE DELVAUX - CHAUSSÉE DE HÆCHT 579 - 1030 BRUXELLES

DESIGN: DCL PRINTERS - COURRIEL: DCL.PRINTERS@SKYNET.BE - IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ SANS CHLORE

L'espace est un doute...

PAR VIRGINIE DELVAUX,
DIRECTRICE CIEP-ISCO COMMUNAUTAIRE

« J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources: mon pays natal, le berceau de ma famille, la maison où je serais né, l'arbre que j'aurai vu grandir (...). De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être approprié. L'espace est un doute: il me faut sans cesse le marquer, le désigner; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête¹. La conquête, comme le nomme Georges Perec dans son ouvrage si poétique *Espèces d'espaces*, au CIEP, nous avons parlé d'odyssée - *L'odyssée de l'espace territorial*² - pour désigner une campagne de sensibilisation dans laquelle, en 2011, le ton était donné d'entrée de jeu: «L'espace est politique!» Nous sommes en 2017 et c'est toujours bien de l'or-

dre de la conquête mais aussi d'odyssée politique dont il s'agit.

Toujours selon Perec, «On vit quelque part: dans un pays, dans une ville de ce pays, dans un quartier de cette ville, dans une rue de ce quartier, dans un immeuble de cette rue, dans un appartement de cet immeuble. Il y a longtemps qu'on aurait dû prendre l'habitude de se déplacer librement, sans que cela nous coute. Mais on ne l'a pas fait: on est resté là où on était, les choses sont restées comme elles étaient. Ensuite, il a été trop tard, les plis étaient pris. On s'est mis à se croire bien là où l'on était. (...) On a du mal à changer, ne serait-ce que ses meubles de place. Déménager, c'est toute une affaire. On reste dans le même quartier, on le regrette si l'on en change. Il faut des événements extrêmement graves pour que l'on consente à bouger³. Au-delà de la beauté des mots et de la justesse du propos, relisez cette dernière phrase en tentant de la comprendre de part et d'autre du point de vue: de celui de ceux qui se déplacent et de celui de ceux qui se bougent pour soutenir une reconnaissance de droits à ces derniers. C'est alors là aussi que l'espace public prend tout son sens quand il permet la mobilisation autour de problématiques sociales à débattre en société. Pensons à la mobilisation au Parc Maximilien à Bruxelles, aux manifestations «Refugees welcome», etc.

Espace public, conquête politique.

«Les cailloux ne discriminent pas. Si un rocher (ou un immeuble) doit tomber sur vous, il tombera, que vous soyez un homme ou une femme»: ce commentaire sarcastique d'un géographe sur les rapports de genre dans l'espace aurait presque pu me faire sourire si je ne venais pas d'entendre le matin même un écho de l'étude menée récemment à Bordeaux sur l'utilisation d'un des premiers espaces publics proposé aux enfants: la cour de récréation⁴. Et les constats sont affligeants: plus de 80% de l'espace y est en fait non mixte avec un monopole centralisateur important. En clair, les petites filles ne peuvent se mouvoir que très partiellement (dans 20% de l'espace) et, de plus, le long des bords de la cour de récréation (à la frontière finalement). Dès lors, ne nous étonnons plus de la réalité des plafonds de verre, de la discrimination dans l'emploi, dans les fonctions, du sentiment de peur en rue. **Espace public, conquête politique.**

Bonne lecture, conquête, tout de même! ■



1. Georges PEREC, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, 1974.
2. www.ciep.be/images/Campagnes/2011_Campagne2/CIEP_territoire%20bD_%20FORMATa3.pdf
3. *Id.*
4. Edith MARUÉJOULS-BENOIT, *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes: pertinence d'un paradigme féministe*, Bordeaux, 2014 (https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01131575/file/These_Edith_MARUEJOULS_BENOIT.pdf)

Espace public conquête politique

Bouge-toi de là: l'espace public en questions¹

PAR ZOÉ MAUS,
PERMANENTE CIEP COMMUNAUTAIRE

Lors de la dernière journée d'études d'actualité politique du CIEP consacrée à la pluralité des mobilisations et à la convergence des luttes², plusieurs intervenants ont mis en évidence le fait que les mouvements sociaux s'inscrivent dans un espace, sur un territoire dans lequel les acteurs de ces mouvements déambulaient, qu'ils pouvaient également occuper, ou sur lequel ils avaient un ancrage. Une autre question a aussi été abordée: les blocages, la fluidité, et la libre circulation de ces groupes et collectifs. Pour les intervenants, il s'agit de prendre en considération les caractéristiques de l'espace public dans lequel ces mouvements et groupes se développent et agissent, si l'on veut comprendre leur fonctionnement et les enjeux auxquels ils sont confrontés. Ainsi, les notions d'action collective et de citoyenneté d'une part et celles d'espace public et de territoire d'autre part, sont donc fortement articulées. En effet, «l'histoire

des mouvements de protestation, de révolte ou d'insurrection montre bien comment l'espace fait l'objet de réappropriations symboliques par les contestataires, les révoltés ou les insurgés. Qu'il s'agisse de la rue ou de bâtiments, des espaces sont domestiqués par les foules pour y instaurer de nouveaux liens»³.

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Qu'entend-t-on exactement par «espace public»? L'espace public peut recouvrir deux significations, deux sens qui témoignent d'angles d'approche bien différents. On peut en effet concevoir l'espace public comme étant un lieu physique (une place, une rue, un quartier, une école, le parlement), mais aussi comme étant un «discours». Comme le dit Antoine Fleury, l'espace public est «un terme polysémique qui désigne un espace à la fois métaphorique et matériel. Comme espace métaphorique, l'espace public est synonyme de sphère publique ou du débat public. Comme espace matériel, les espaces publics correspondent tantôt à des espaces de rencontres et d'interactions sociales, tantôt à des espaces géographiques ouverts au public, tantôt à une catégorie d'action»⁴.

L'existence d'une rue ou d'un lieu où se rencontrent les gens ne suffit pas à en faire un espace public au sens métaphorique. Il faut en effet qu'il y ait confrontation de points de vue et existence de débats pour qu'existe l'espace public. L'espace public est donc un lieu de relations. Cet aspect est également bien énoncé par le sociologue Dominique Wolton qui le définit comme «le lieu, accessible à tous les citoyens, où un public s'assemble pour formuler une opinion publique. L'échange discursif de positions raisonnables sur les problèmes d'intérêts généraux permet de dégager une opinion publique. Cette «publicité» est un moyen de pression à la disposition des citoyens pour contrer le pouvoir de l'État»⁵.

L'ESPACE PUBLIC COMME ESPACE DE DÉLIBÉRATION

Cette notion de formation de l'opinion publique mais également de publicité renvoie à la conception d'Habermas de l'espace public. Selon ce philosophe, c'est au XVIII^e siècle que l'espace public apparaît comme un espace de médiation entre l'État et la sphère privée, un espace où les citoyens ont l'opportunité de débattre publiquement des questions politiques. C'est aussi à cette époque, que



la bourgeoisie s'affirme comme «tiers pouvoir». Au sein de cet espace, la discussion est ouverte et accessible à «toutes et tous». Les intérêts exclusivement privés ne sont pas admis et les inégalités de statut social doivent être mises entre parenthèses afin de garantir aux participants de pouvoir débattre d'égal à égal. Ces éléments définissent un espace public bourgeois, tel qu'il a pu se développer au moment de l'émergence de cette classe sociale comme nouvelle force politique.

Cependant, des sociologues, comme Yves Sintomer⁶, ou des philosophes, comme la féministe Nancy Fraser⁷, remettent en question ces grands principes, notamment l'idée que l'espace public permettrait de gommer les inégalités sociales ou que les rapports de pouvoir et de domination y seraient par enchantement effacés. Tous deux soulignent qu'il y a toujours eu pluralité d'espaces publics et non pas, comme le voudrait Habermas, un espace public unifié. Selon Sintomer, si «Habermas reconnaît la multiplicité des espaces publics, il tend à la renvoyer à la diversité des thèmes abordés ou des lieux géographiques différents d'où ils surgissent et n'aborde qu'allusivement la fragmentation sociale des espaces publics»⁸. Nancy Fraser démonte également cet espace public unique, en montrant notamment que la pleine ouverture de cet espace n'a été atteinte que difficilement, au fil du temps (aux hommes issus des milieux populaires, ensuite aux femmes et aux groupes ethniques racisés) et que la mise entre parenthèses des inégalités revient à faire fi de leur existence et ne favorise pas la parité de participation à cet espace. Par ailleurs, pour elle, la culture est également mise de côté dans l'espace public bourgeois. Or les groupes sociaux investis de pouvoirs inégaux tendent à donner naissance à des styles culturels valorisés de façon inégale. Les contributions des membres de ces groupes minorisés sont marginalisées, à la fois au quotidien et dans les espaces publics officiels: moins d'accès aux moyens matériels qui pourraient assurer une parité de participation, relégation dans des espaces peu visibles, que ce soit les médias ou les lieux de culture, mais aussi relégués dans la rue, dans les cités et dans des lieux écartés. Qu'on pense par exemple aux «cultures minoritaires» (le rap, le cinéma de série B, la littérature policière, mais aussi les cultures ouvrières, les cultures «ethniques»). N. Fraser souligne également l'existence de subordination et d'enclavement de certains groupes sociaux, d'où l'importance de l'existence et la va-

lorisation de sphères publiques mineures dans l'opinion publique. Elle met en évidence l'existence de «contre-publics subalternes» qui ont des fonctions contestataires, et qui, malgré qu'ils puissent être parfois «enclavés», sont publics. Ces contre-publics permettent de compenser les privilèges de participation injustes dont bénéficient les membres des groupes sociaux dominants.

ACCÈS, APPROPRIATION ET OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC

Ces critiques ne sont pas sans lien avec la deuxième signification d'espace public. Comme mentionné plus haut, les espaces publics renvoient également à des lieux appartenant au domaine public. Le terme d'espace public tend aujourd'hui à s'imposer pour désigner les lieux fréquentés par le public, indépendamment du statut de ces lieux. Certains lieux privés, ouverts au public - comme un centre commercial ou une galerie marchande - sont souvent qualifiés d'espaces publics, tout en répondant aux règles des espaces privés. À l'inverse, il y a aussi des usages privés du domaine public: une rue d'enclave résidentielle, une place publique occupée par une démonstration commerciale ressemblent à des espaces publics mais en sont-ils encore vraiment? «L'essentiel n'est pas dans le statut juridique de ce territoire pratiqué par un ensemble d'individus isolés ou en groupe à un moment donné, mais par cette activité elle-même qui fait «collectif» et confère à cet endroit une dimension sociale et politique» sou-

ligne Thierry Paquet⁹. C'est donc par l'action, et le fait d'y faire quelque chose, ensemble, collectivement que l'espace acquiert son caractère et sa dimension publique. Ces éléments font d'un espace de transit et de flux, un lieu d'ancrage et d'action pour les groupes sociaux et les collectifs.

Or on assiste actuellement à une reconfiguration de ces espaces et un rétrécissement des lieux accessibles à toutes et tous, et ce, à peu près partout dans le monde. Selon le sociologue français Yves Gilbert, les questions en rapport avec l'espace public sont de trois ordres: l'accès, l'appropriation et l'occupation pleine et réelle des espaces publics¹⁰. La question de l'accès est celle qui est sans doute la plus mouvante. Quelles sont en effet les conditions d'accès à l'espace public? L'accès recouvre la possibilité ou pas pour des individus ou des groupes sociaux, de pouvoir entrer et être reconnus dans l'un ou l'autre espace public. C'est la question des frontières qui est ici posée. En effet, qu'est-ce qui définit des catégories d'exclus et pour quelles raisons? Est-on exclu d'un espace public pour des raisons culturelles, sociales, politiques? L'est-on parce qu'on est un sans domicile fixe? Ou parce qu'on est jeune? Ou pour des raisons d'accessibilité physique? Toutes et tous ne sont en effet pas égaux face aux espaces publics.

Déviations d'une manifestation vers des rues non fréquentées, maisons de jeunes ou des maisons de quartier reléguées dans des quartiers mal entretenus, peu éclairés, peu desservis par des



© REPORTAGE PHOTO & 91

© MATTHIEU CORNÉLIS

transports en commun, décision des pouvoirs publics de favoriser les transports en commun souterrains, nécessitant escalators ou escaliers peu faciles d'accès, mise en place de dispositifs visant à empêcher les sans-abri (mais aussi les jeunes ou les migrants) de s'asseoir ou de s'allonger dans les parcs ou sur les places, autant d'exemples mettant en évidence la différence d'accès à l'espace selon les publics. Ces exemples renforcent aussi l'idée développée par Manuel Delgado dans son ouvrage *L'espace public comme idéologie*¹¹, où il montre «comment l'espace public en tant que lieu où se montrent les relations humaines, mais également la misère, la désobéissance, la tristesse, la laideur a été l'objet de manipulations et d'adaptations de la part des pouvoirs publics, en collaboration avec les urbanistes, architectes et services d'aménagement du territoire de tous poils.» Il souligne leur action qui a contribué à mettre en place une dynamique reposant sur la transformation de grands secteurs de l'espace urbain, la gentrification de centres historiques, la reconversion de quartiers industriels entiers, la dispersion d'une misère croissante qu'on ne parvient plus à cacher. Cet espace public de moins en moins public est de plus en plus fragmenté, «(pour éviter) que cet espace idéal ne soit «souillé» par la réalité, redoutant par dessus tout le conflit, toujours susceptible de mettre à bas leurs illusions d'embellissement et de contrôle».

L'APPROPRIATION, ENTRE OCCUPATION EXCLUSIVE ET OCCUPATION CITOYENNE PLEINE ET ENTIÈRE

Yves Gilbert pose également la question des mécanismes d'occupation exclusive ou dominante d'un espace par un groupe ou sa confiscation par des groupes à leur profit exclusif. Est-ce que des groupes se réapproprient certains quartiers ou se posent en seuls occupants légitimes de certains lieux ou espaces? C'est le cas des rues privatisées, des «condominiums»¹² ou d'autres espaces traditionnellement occupés par une catégorie de la population. Alors que les pouvoirs publics sont largement démissionnaires dans la défense du bien commun et du vivre ensemble, ils font preuve d'une grande volonté dès lors qu'il s'agit d'autoriser le libéralisme urbanistique et ses abus, peuvent-ils se montrer obsédés par le contrôle de certaines rues et places - désormais contraintes de se transformer en «espaces publics de qualité». Le cas de la maxi prison d'Haren au Nord de Bruxelles ou celui de l'implantation de centres commerciaux gigantesques en périphérie bruxelloise ou en plein centre de Charleroi, au mépris de la préservation d'espaces communs accessibles à toutes et tous en sont des exemples. On peut également citer le piétonnier à Bruxelles, la gestion des parkings par des sociétés privées, le choix d'autoriser ou non des jardins partagés ou l'occupation des terre-pleins des rues dans certaines communes, l'occupation des places par des sociétés privées pour des événements publicitaires. Pour Manuel Delgado, ce processus se déroule en parallèle d'une démission des agents publics de leur devoir de garantie des droits démocratiques fondamentaux - profiter de la rue en toute liberté, accéder à un logement digne - et du démantèlement des restes de ce qui fut prétendument

Mais lorsqu'on parle d'appropriation, il s'agit également des mécanismes permettant à des individus ou des groupes de «s'impliquer, de s'approprier les codes et règles des espaces sur lesquels ils prennent pied» ou de créer au contraire de nouvelles règles d'occupation. Par exemple, le sociologue philosophe Pierre Sansot¹³ montre comment l'appropriation de la rue par les manifestants correspond à la fois à la domestication d'un espace habituellement impropre à leur communication solidaire, et à un moyen pour eux de se compter dans l'action collective. C'est également le cas lorsque des citoyens et des ci-

toyennes se réapproprient les lieux de délibération et de décision, comme les parlements ou les salles des conseils communaux, pour entendre ce qui se dit et se faire entendre.

Ces mécanismes d'appropriation doivent permettre de libérer le jeu des acteurs et d'orienter les interactions vers des projets communs, vers de l'action collective, en fonction de mécanismes de participation, délibération et régulation. Ils doivent surtout permettre des réappropriations collectives des espaces publics. Face à l'espace public excluant, il convient, comme l'exprimait le philosophe allemand Oskar Negt, de constituer un espace public «oppositionnel»¹⁴. Élément de résistance et de formulation d'alternatives, il s'agit, pour les groupes sociaux écartés de la délibération publique (que ce soient les syndicats, les collectifs militants, les associations féministes, etc.), d'entrer en action et de prendre la parole en dehors de l'espace politique reconnu, en saisissant la contestation comme une ébauche d'un processus créatif de l'appropriation politique, qui se prolonge à travers une délibération permanente. ■

1. Les grandes lignes de cet article sont issues du cours «Pratiques et Enjeux de l'Action Sociale» donné en collaboration avec Lahcen Ait Ahmed et Gabor Tverdota en Master en Ingénierie et Action Sociale à l'Hénallux.
2. Antoine FLEURY, *L'espace public* (www.hypergeo.eu/spip.php?article482#)
3. Journée d'Etudes Politiques du CIEP «Pluralités des mobilisations et convergence des luttes?», Louvain-la-Neuve, 24 février 2017. Les actes seront publiés prochainement et disponibles en ligne sur www.ciep.be/Les-cahiers-du-CIEP/Archives/
4. Yves GILBERT, *Espace public et sociologie d'intervention*, Nouvelle édition [en ligne], Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009 (généré le 26 février 2017). Disponible sur Internet: <http://books.openedition.org/pupvd/687>
5. Voir le site de Dominique WOLTON: www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67
6. Yves SINTOMER, *Sociologie de l'espace public et corporatisme de l'universel*, In *L'Homme et la société*, N° 130, 1998, Illusion identitaire et histoire, pp. 7-19.
7. Nancy FRASER, *Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement*, Extrait de Habermas and the Public Sphere, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge, MIT Press, 1992, pp. 109-142.
8. Yves SINTOMER, *op. cit.*, note de bas de page 11, p. 11.
9. Thierry PAQUET, *L'espace public*, Paris, Ed. La découverte, p. 93 (Collection Repères).
10. Yves GILBERT, *op. cit.*
11. Manuel DELGADO, *L'espace public comme idéologie*, Toulouse, CMDE-Collection les réveilleurs de la nuit, 2016.
12. Un condominium est, en Asie du Sud-Est et au Brésil, un groupe d'appartements dans un immeuble ou lotissement clos et sécurisé.
13. Cité par YVES GILBERT, *op. cit.*, p. 15.
14. Oskar NEGt, «L'espace public oppositionnel aujourd'hui», dans *Multitudes*, 4/2009, n°39, pp. 190-195.



Explorer l'espace public pour réduire les inégalités.

Paroles de femmes

PAR CLAUDINE LIENARD,
MILITANTE FÉMINISTE ET ÉCOLOGISTE

ESPACES PUBLICS, FEMMES,...

Lors d'un récent séminaire à l'ULB, Emilie Hache¹ a déroulé son plaidoyer pour le «reclaim»² des éco-féministes, que l'on peut traduire par la réappropriation/réhabilitation/réinvention tant de l'idée de nature que de ce que l'on entend par féminité. A travers les actions et les textes évoqués, se dessinent des militantes qui se lèvent, forment cercle, se prennent la main - jeunes, âgées - pour rendre au monde la force et l'énergie des femmes qu'il a méprisées et oubliées, se privant de savoirs et de pratiques précieuses. À la sortie de la conférence, devant la mer de voitures coincées sur les boulevards, s'ébauche un lien entre ce chaos, les propos de la philosophe française et les groupes avec qui j'ai partagé l'expérience sensible de la ville. Il

s'agissait d'affuter et de faire porter la voix des femmes concernant les politiques publiques qui organisent l'espace public. Le thème de la sorcière, choisi parfois comme fil conducteur d'ateliers d'expression collective, fait à nouveau sens³. Ce personnage stéréotypé évoque un cheminement historique et symbolique d'empowerment, de prise de pouvoir des femmes souvent en marge des processus officiels, mais intéressant par sa capacité initiatique, ses connotations transgressives et solidaires. Il a donc été réactivé pour aborder l'espace qu'il soit public, nocturne ou... les deux. Mais au fait, le ciel, étoilé ou non, fait-il partie de l'espace public? De quoi parle-t-on exactement?

UNE NAVETTE SPATIALE EST-ELLE DANS L'ESPACE PUBLIC?

L'espace public évoque aussi bien la rue, les places que les parcs, les bords de routes ou les gares, pour ne citer que quelques exemples. Cela semble précis, mais pouvons-nous toujours savoir avec certitude que l'endroit où nous nous tenons ressort de la gestion publique ou

constitue un espace privé? Savons-nous par exemple que l'espace dédié au travail - les usines, les bureaux - appartient à la part «publique» de même que celui affecté à la consommation comme les magasins? Pensons-nous que les parlements, où se forgent les politiques publiques communes, et autres assemblées de mandataires, constituent également des «espaces publics»? La question importe car les lois et règlements qui y sont en vigueur diffèrent et ce qui est autorisé en espace privé ne l'est pas forcément en espace public et vice-versa.

PEUT-ON FAIRE PIPI DEHORS?

Rassurons-nous: nous avons globalement acquis des repères mentaux et culturels qui nous indiquent quels comportements adopter d'une part dans l'espace dit «privé», espace du domicile qui se confond avec celui du couple, de la famille et d'autre part, dans celui dit «public», de l'extérieur, du village ou de la cité, de l'entreprise ou des institutions. Ces repères sont construits par l'éducation, les expériences sociales, les injonctions reçues tout au long de notre vie. S'ils semblent identiques pour toutes les personnes composant la société où nous évoluons, l'analyse montre que des nuances, plus ou moins importantes, dans leur nature et leur transmission aboutissent à des différences. Tout n'est pas admis ou réprouvé de la même manière selon le groupe social auquel nous appartenons.

Nous examinerons ici ce qui distingue les catégories «hommes» et «femmes» dans l'usage des espaces publics. Cela demande un effort d'observation car si toutes les sociétés humaines sont organisées à partir de cette différenciation sexuelle, comme l'a montré la célèbre ethnologue Françoise Héritier, celle-ci reste peu explicitée, peu «dite». Sa prise





de conscience a été initiée et approfondie par le mouvement féministe, mais elle est relativement récente et n'a fait qu'entamer sa percolation dans les différents champs sociaux. Ainsi, les secteurs de l'architecture, l'urbanisme et l'organisation des déplacements y sont encore très peu ouverts en tout cas dans leurs structures officielles faute, très certainement, d'intégrer systématiquement, dans leurs cursus de formation et de recherche, les apports féministes. Et que nous disent les chercheurs-chercheuses qui prennent l'analyse de genre comme outil d'investigation?

MADAME, SOYEZ GENTILLE ET BOUGEZ VOTRE VOITURE!

La sociologue Annie Dussuet a montré que dans l'espace public les échanges se pratiquent principalement sur le mode de la transaction économique alors que, dans l'espace privé, le principe du don prévaut⁴. C'est ainsi que, en corollaire, l'anonymat et l'indifférence priment à l'extérieur, alors que la personnalisation et l'affectif colorent les relations en privé. Poursuivant les travaux de Jacqueline Coutras⁵, la sociologue fait le lien entre les différences de la socialisation des filles et des garçons (comment les enfants se transforment-ils en adultes sous les influences croisées de la famille, de l'école, des médias, des expériences?), la traditionnelle répartition sexuée des tâches (production pour les uns, reproduction pour les unes) et ces spécifications spatiales. Nous fonctionnons toujours peu ou prou avec cette ligne de partage comme référence: aux femmes, le soin des enfants, de la famille et donc en lien avec la maison et les espaces privés tandis que les hommes restent en charge prioritairement de la production des biens, de la gestion de la cité et occupent, pour ce faire, l'espace public du travail salarié et du débat politique.

A l'arrivée, on comprend mieux que les femmes se sentent moins bien que les hommes dans l'espace public et que les hommes s'autorisent des comportements dérangeants envers les femmes: ils leur signifient tout simplement que leur véritable place est dans l'espace privé. Elles ne sont tolérées qu'à certains endroits, à certaines heures dans l'espace public. Certains le font pour les écarter et les contraindre, d'autres laissent



© REPORTAGE PHOTO & 91
© MATTHIEU CORNELIS

faire pour les «protéger» et les préserver, mais le résultat est semblable. La pression exercée sur les femmes ne concerne pas seulement le lieu. On attend d'elles également qu'elles se comportent «dehors» comme «dedans», c'est-à-dire qu'elles n'oublient jamais qu'elles sont épouses, mères, filles... et que leur mission principale consiste à veiller aux autres, aux enfants, à la transmission de la vie même lorsqu'elles évoluent «dehors».

Tout cela est bien sûr peu conscient mais constitue toutefois le fondement de nos comportements. A l'heure où l'aspiration à une organisation sociale plus horizontale et plus participative se manifeste, réfléchir à ce qui se construit, se

passer et se transmet dans l'espace public n'est sans doute pas inutile.

DÉPÊCHE-TOI, MA FILLE!

Prendre sa place dans l'espace public, même si cela se fait quotidiennement, n'est donc pas évident pour les femmes. L'exercice cumule plusieurs difficultés.

- L'accès aux modes de circulation

Les comptages indiquent que les femmes sont davantage usagères des transports en commun, passagères dans les voitures, moins bénéficiaires de véhicules de fonction, moins cyclistes. Les études qui fondent l'organisation des mobilités privilégient également les déplacements domicile-travail alors que les femmes sont concernées plus que les

DES APPORTS DE CHERCHEURS-CERCHEUSES FÉMINISTES... À CREUSER

- Les espaces sont sexués et confortent la différenciation des rôles sociaux selon le sexe. Les peurs urbaines sont à examiner comme marqueurs des inégalités sociales entre femmes et hommes (JACQUELINE COUTRAS).
- Les critiques féministes de la dichotomie public-privé constituent une contribution de premier plan à la philosophie politique occidentale (LAURE BERENI).
- L'identité de genre est une caractéristique centrale de l'espace public (MARYLÈNE LIEBER).
- Les espaces de loisirs attribués aux jeunes mettent la mixité à l'épreuve (EDITH MARUÉJOULS).
- La ville est faite par et pour les hommes (YVES RAIBAUD).
- Croiser les phénomènes spatiaux avec la variable genre permet de les replacer sur deux axes de progrès, l'un relevant de la justice spatiale, l'autre de l'ambiance urbaine (MARIE-CHRISTINE BERNARD-HOHM).
- La géographie et la spatialité diffèrent selon les sexualités (MARIANNE BLIDON).
- La représentation spatiale du genre et de l'altérité participe à l'exclusion sociale (CLAIRE HANCOCK).
- La mobilité est genrée dans ses motifs et ses modalités (CLAIRE GAVRAY - CLAUDINE LIENARD).
- Le métro constitue une articulation entre espace public et espace familial (MARIION TILLOUS).
- La mobilité urbaine des retraité-e-s se différencie selon le genre (MONIQUE HAICHAULT).
- Le harcèlement de rue contribue à recréer et à fixer les identités de genre en fortifiant la frontière genrée entre espaces publics et privés, en objectivant les femmes (CAPUCINE COUSTÈRE).



hommes par les courses et les visites médicales, l'accompagnement des enfants ou des personnes âgées. Apprendre la conduite et acquérir un permis de conduire ou un moyen de locomotion, circuler, ... tout cela exige des moyens économiques et les femmes en disposent moins.

- La répartition des fonctions dans les territoires

Installer des logements sociaux là où c'est moins cher sans trop tenir compte de la proximité des transports en commun pénalise davantage les femmes. Développer une seule crèche, école ou maison de retraite communale plutôt qu'un réseau d'accueillant-e-s, d'implantations scolaires et de services de soins à domicile aura une incidence sur les déplacements des unes et des autres. De même pour l'option de concentrer les services dans le centre des villes ou de les multiplier en périphérie. L'analyse genrée des données socio-géographiques - comme celle menée depuis quelques années dans la région de Bordeaux - permet de mieux se rendre compte des différences d'occupation du territoire et de leurs effets sur les déplacements des femmes et des hommes.

- La cohérence des temps

Les horaires de travail, d'école, d'ouverture des services publics, des transports en commun... exigent toujours plus de jongleries pour les familles et principalement pour les femmes assignées davantage à la fameuse conciliation travail-famille. Certes, les hommes sont également concernés mais le souci de tout concilier, cette «charge mentale» de la gestion des organisations familiales et amicales, pèse encore largement sur le cerveau des femmes. Ce sont d'ailleurs des organisations de femmes qui ont initié, en Italie et en France notamment, des «bureaux des temps» où se développent des concertations pour harmoniser les horaires.

- La violence

Le «harcèlement de rue» s'est imposé comme thème politique sous la poussée des révélations multiples de ce que toutes les femmes connaissent - au moins une fois - lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public⁶: remarques désobligeantes, invites sexuelles, attouchements, insultes, etc. Pour les féministes, ces comportements, très majoritairement masculins, s'inscrivent dans un continuum de violences envers les femmes qui vise à leur rappeler la constance de la domination masculine. De la banalisation de la culture pornographique à l'importance occultée du viol, en passant par la tolérance de la prostitution et de la marchandisation du corps

des femmes, tout concourt à maintenir un rapport de pouvoir qui empêche une véritable démocratisation de la société. Cela maintient également la division sexuée des rôles sociaux.

LÀ, IL FAUDRAIT PLUS DE BANCS ET D'ANIMATION

Outre les chercheurs-chercheuses féministes, les organisations de femmes constituent des alliées précieuses pour permettre aux femmes de témoigner de ces difficultés. Elles se mobilisent pour déconstruire les mécanismes sociaux qui les fabriquent et les perpétuent. Elles ouvrent des chantiers collectifs pour imaginer des pistes et proposer des solutions. Elles mettent à égalité l'apport théorique des chercheurs-chercheuses et l'expérience pratique des femmes de toutes conditions. Elles réconcilient, grâce à des bagages culturels différents - par exemple avec les associations de femmes dites «migrantes» -, les aspirations relatives à l'organisation des espaces, mais aussi celles pour leur aménagement, leur décoration, leur animation.

Citons quelques exemples pointés dans le champ de l'éducation permanente ou populaire:

- Suivi formatif de projets associatifs «mobilité»

Des séances d'animation sont mises sur pied avec des associations de femmes. Les participantes sont invitées à définir collectivement leur vision de la mobilité, à pointer les atouts et les difficultés liés aux déplacements des membres de leurs associations, à recadrer les problèmes évoqués dans le contexte communal et urbain, à élaborer des projets visant à ouvrir la question de la mobilité dans leur programme d'activités associatives. Inscrit dans le cadre de la préparation aux élections communales et mené par l'Université des Femmes en collaboration avec la Commune de Saint-Josset-Noode, le projet «Vis ta vi(!!)e! Regards

de genre sur la mobilité» a permis la prise de conscience, par les participantes, d'un conditionnement des femmes à un usage limité des espaces publics, largement intériorisé et non questionné.

- «Balade des sorcières»⁷

Initié par l'Université des Femmes, ce programme d'animation destiné à un public familial comporte deux volets. Le premier propose à toutes et tous, des contes, des jeux, des livres, des panneaux informatifs pour s'approprier une connaissance plus approfondie de la réalité historique et symbolique des sorcières. Le deuxième divise le public selon le sexe pour permettre au groupe féminin d'expérimenter l'espace public urbain la nuit: parcours, visite de lieux intéressants pour les femmes (planning familial, associations de femmes, maisons d'accueil, etc.) et de rencontrer des femmes «de pouvoir» (échevine, inspectrice de police, responsable d'association, directrice d'école, etc.). Le groupe masculin est invité à s'initier à l'intérieur aux virtuosités des activités domestiques (contes, films, rencontres d'hommes de métiers atypiques - nettoyeur, cuisinier, soignants - ateliers artistiques mettant en œuvre les aptitudes fines et précises, animation lecture, etc.). Un temps d'échanges clôture l'activité: les jeunes (enfants et adolescent-e-s) des deux groupes se racontent leurs aventures et présentent leurs nouveaux pouvoirs. Constat soulevé: les femmes éprouvent le besoin d'apprentissages et de services accessibles pour utiliser l'espace commun ou public - notamment la soirée et la nuit - de manière aussi complète que les hommes.



© REPORTAGE PHOTO & 91

© DANIEL CORNESSE



- Atelier d'exploration urbaine⁸

Organisé par l'Université des Femmes, un parcours urbain a été défini collectivement pour relier en soirée des lieux repérés par les participantes comme étant insécurisants. Des carnets permettent de noter de manière individuelle les sensations éprouvées lors des arrêts prévus. Ensuite, la mise en commun a comme objectif de dégager collectivement des observations. Le groupe est invité à formuler des souhaits et/ou des revendications qui sont, par la suite, mis sous forme de slogans sur des panneaux placés sur le parcours testé. Ils sont aussi transmis par courrier aux autorités communales concernées. Cet atelier constitue une variante - axée sur les expériences sensorielles - de la marche exploratoire, outil mis au point par des féministes canadiennes dans le cadre de la lutte contre l'insécurité des femmes et utilisé dans plusieurs pays, selon diverses formules⁹. Réservée aux femmes ou au public mixte - simultanément ou successivement -, cette marche peut être centrée sur l'observation des aménagements ou sur l'expérimentation (jeux de rôles: marcher, par exemple, en se mettant à la place d'un enfant dans sa poussette). Elle fait émerger la perception que le sentiment d'insécurité ressort aussi d'un contexte culturel urbain marqué par la domination masculine. En Belgique, l'association Garance et Vie féminine utilisent cette méthode dans le cadre de la lutte contre l'insécurité des femmes.

- Balade «Traces de femmes»

Des femmes se réunissent en quelques séances autour d'une conteuse pour mettre au jour chacune un personnage et une histoire de sorcière liés à leurs vécus, à leurs histoires personnelles. La dernière réunion est ouverte au public. Installées en cercle, les participantes rassemblent au centre un objet symbole de leur démarche et partagent leurs récits. Ensuite, toutes sortent pour une promenade guidée à la découverte des traces de femmes dans les quartiers proches. Déterminée suite à des recherches auprès des services communaux, dans les bibliothèques, auprès d'historien-ne-s et d'habitant-e-s, chaque étape est présentée par une participante. Sont évoqués des personnages, des institutions, des lieux historiques, des associations, des services, des éléments artistiques, etc. L'activité ouvre l'observation que, si les femmes sont actives et porteuses d'histoires précieuses et diverses, peu de traces d'elles sont valorisées dans le paysage urbain. Statues, noms de rue, plaques commémoratives... le déficit de traces officielles des femmes et de leur histoire accentue l'impression, pour les femmes, de ne pas être à leur place dans l'espace public.

- Atelier «Carte des femmes»

Réaliser ensemble une carte de sa commune ou de sa région qui ressemble aux femmes est l'objectif poursuivi par cet atelier ludique. Il permet de décoincer l'imagination à partir de questions et de suggestions (méthodologie de la fresque d'émergence de MaJo Hansotte à partir d'un slogan, par exemple, «Libérons nos corps, prenons la rue!») et de détourner des cartes (géographiques, touristiques...) de manière à y inscrire ses envies, ses rêves ou ses demandes. Des noms de rues sont féminisés, des affectations de lieux détournées, des installations ajoutées,... Les cartes produites peuvent être exposées et commentées par les auteures. L'atelier ouvre la créativité pour se donner des idées et des audaces d'intervenir pour transformer l'espace public en un espace pour tous les publics inclus, femmes comprises.

La méthodologie de ces activités est féministe. Comme le souligne la formatrice suisse Edmée Ollagnier, elle offre aux femmes «une méthode de formation et d'apprentissage qui utilise un cadre politique, dénonce les discriminations, et insiste sur la prise de conscience avec des objectifs de changement dans leurs dimensions individuelles et collectives»¹⁰. Ces animations peuvent ainsi constituer un premier pas vers la participation ci-

toyenne «officielle» et inciter les femmes à prendre davantage leur part et leur place dans les dispositifs destinés à ouvrir à tous et toutes, l'organisation de l'espace et son aménagement. L'espace public, collectif, nous renvoie des signes qui forgent notre perception de la société dans laquelle nous évoluons, de son histoire, de ses cultures. Il peut ainsi devenir un puissant facteur d'égalité sociale.

1. Emilie HACHE, *Héritier de l'écoféminisme*, Séminaire «Esthétiques et pratiques de la Terre», Bruxelles, ULB, 23 février 2017.
2. Du titre de son dernier ouvrage *Reclaim. Recueil de textes écoféministes*, Ed. Cambourakis, 2016.
3. Voir page 9.
4. Annie DUSSUET, *Femmes des villes: des individus ou des personnes*, In *Femmes et Villes*, (dir. Sylvette DENÉFLE), Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2004, p. 372-375 (Collection Perspectives «Villes et Territoires», no 8, Maison des Sciences de l'Homme «Villes et Territoires»).
5. Notamment Jacqueline COUTRAS, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin, 1996.
6. Comme l'a dénoncé la jeune cinéaste Sofie Peeters dans son documentaire *Femmes de la rue*.
7. Claudine LIENARD, *Le défi de l'accès des femmes aux espaces publics la nuit. Expérience d'un dispositif d'animation en milieu urbain*, Bruxelles, Université des femmes, Analyse N°5/2013, www.universitedesfemmes.be/se-documenter/telechargement-des-etudes-et-analyses/product/185-le-defi-de-l-access-des-femmes-aux-espaces-publics-la-nuit
8. Anne BARRÉ et Claudine LIENARD, *Accès des femmes à l'espace public: une intervention féministe en zone urbaine*, Bruxelles, Université des femmes, Etude 2/2015 www.universitedesfemmes.be/se-documenter/telechargement-des-etudes-et-analyses/product/193-access-des-femmes-a-l-espace-public-une-intervention-feministe-en-zone-urbaine
9. Pour en savoir plus, voir: *Guide de réalisation d'une marche exploratoire. Carnet d'enquête*, Ville de Lévis disponible: www.urbansecurity.be/IMG/pdf/GuideEnquete_marche_exploratoire.pdf/429/ *Guide méthodologique des marches exploratoires. Des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier*, Saint-Denis, Editions du CIV, 2012 (Cahiers pratiques Hors Série).
10. Edmée OLLAGNIER, *Femmes et défis pour la formation des adultes. Un regard critique non-conformiste*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 66.

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- MARIE-CHRISTINE BERNARD-HOHM, *L'USAGE DE LA VILLE PAR LE GENRE. LES FEMMES*, 2011, EN LIGNE SUR WWW.AURBA.ORG. ONGLET: PRODUCTION/ÉTUDES/POPULATION ET MODES DE VIE/.
- CHRISTINE BULOT et DOMINIQUE POGGI, *DROIT DE CITÉ POUR LES FEMMES*, LES ÉDITIONS DE L'ATELIER-LES ÉDITIONS OUVRIÈRES, PARIS, 2004.
- SYLVETTE DENÉFLE (DIR), *UTOPIES FÉMINISTES ET EXPÉRIMENTATIONS URBAINES*, PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, RENNES, 2008.
- EMMANUELLE FAURE, EDNA HERNANDEZ-GONZALEZ et CORINNE LUXEMBOURG (SOUS LA DIR.), *LA VILLE: QUEL GENRE? L'ESPACE PUBLIC À L'ÉPREUVE DU GENRE*, PARIS, ÉDITIONS DU TEMPS DES CERISES, 2017.
- MARION PAOLETTI, NICOLE MOSCONI, YVES RAIBAUD, «LE GENRE, LA VILLE», DANS *TRAVAIL, GENRE ET SOCIÉTÉS*, N°33, ED. LA DÉCOUVERTE, PARIS, AVRIL 2015.





Militer pour la protection sociale au Togo

PAR DIANE AMEWOUNOU ET
JÉROMINE CHAUMARD, CHARGÉES
DE PROJETS ET DE PLAIDOYER,
SADD-LOMÉ (TOGO)

Créée en 2001 au Togo, par d'anciens responsables de la JOC nationale et internationale l'association Solidarité et Action pour le Développement Durable (SADD)¹ a inscrit son action dans la continuité des mobilisations sociales engagées par la JOC. Ses actions s'ancrent dans la prise de conscience des mauvaises conditions de travail et de vie des apprentis ainsi que de certaines catégories de travailleurs considérés comme «vulnérables» en raison des violations et d'atteintes aux droits fondamentaux du travail et par rapport auxquels l'État reste inactif. Devenue opérationnelle en 2003, SADD mène une série d'actions pour la défense et la promotion des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) de certaines catégories de travailleurs, notamment ceux de la zone franche², les enseignants des écoles privées laïques et confessionnelles, les travailleurs des mines, les artisans et les apprentis. Suite au contexte politique de 2005, marqué par la mort du président Eyadéma et la prise du pouvoir par son fils, SADD s'est emparée de la cause des droits civils et politiques, en se penchant sur le suivi des élections, en développant le contrôle citoyen de l'action publique et les plaidoyers en faveur d'une meilleure gouvernance.

L'APPRENTISSAGE, PREMIER CHANTIER

La vocation première de SADD a été de défendre la cause des apprentis, «les in-

visibles» de la société, à travers un programme de promotion de leurs droits dans les petites et moyennes entreprises. Une étude réalisée en collaboration avec la JOC, avait révélé la méconnaissance des textes par les acteurs de l'apprentissage et les conditions illégales dans lesquelles sont formés les apprentis: l'obligation de réaliser des travaux domestiques et/ou champêtres pour les patrons, les punitions corporelles, l'obligation pour les filles apprenties de «purifier» l'atelier en cas de grossesse en offrant boissons, vivres et divers objets aux maîtres-artisans, le manque de programme de formation entraînant l'impossibilité de passer des examens, l'imposition de sommes exorbitantes pour des «cérémonies de libération» à la fin de la formation qui coutent une fortune aux apprentis ou à leur famille.

Face à cette situation, des actions d'éducation, de sensibilisation et de formation ont été menées sur les droits et devoirs des apprentis, sur la vulgarisation des textes ainsi que des actions de plaidoyer pour exiger la prise en charge par l'État de l'organisation du certificat de fin d'apprentissage. En agissant contre le lobby puissant des maîtres-artisans qui maintenait les apprentis dans ces conditions, SADD a obtenu des améliorations considérables du système de l'apprentissage. Notamment:

- La création d'une Commission interministérielle, pilotée par la Direction de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, avec comme objectif de réécrire les textes sur le statut des apprentis. La JOC et SADD participent à cette commission.
- La généralisation de l'organisation du Certificat de fin d'apprentissage à tous les corps de métier. Elle permet aux apprentis d'obtenir un diplôme à un tarif abordable, reconnu aussi bien au Togo qu'à l'étranger. Depuis mars

2009, l'organisation des examens est attribuée exclusivement à la Direction des Examens, Concours et Certifications.

- La réintroduction des droits des travailleurs au cœur du débat public, grâce aux Forums des Solidarités Sociales des Travailleurs du Togo (FSSTT).

LES FSSTT, DES ESPACES D'ÉCHANGES CITOYENS

Depuis 2005, un espace citoyen d'échanges et de réflexion a été initié en partenariat avec les six centrales syndicales (aujourd'hui, sept). Organisés tous les deux ans et regroupant actuellement les syndicats, les organisations de la société civile, le gouvernement et parfois des acteurs socio-politiques de l'Afrique de l'Ouest, ces Forums se sont consacrés tout d'abord aux enjeux liés aux DESC des travailleurs. Au fil des années, ils se sont transformés en espace de réflexion sur les thématiques liées à la protection et au respect des droits humains (droits civils et politiques, les DESC), à la mise en œuvre de la démocratie et de l'État de droit, des réformes politiques, constitutionnelles et institutionnelles, à la séparation des pouvoirs. Par ces mobilisations et en créant un espace régulier de débats et de propositions, les Forums contribuent à l'émergence, dans l'espace public, de la question des droits économiques et sociaux. Les différentes éditions ont permis de mener des plaidoyers pour l'entrée effective des personnes travaillant dans le secteur informel dans le système de protection sociale et leur inscription à la Caisse nationale de sécurité sociale, ainsi que l'application du Code du travail en zone franche. Des résultats ont aussi été observés sur le plan politique et social: la conclusion en 2006 d'un Accord politique global entre les acteurs de la vie poli-

tique; le vote d'un nouveau code de sécurité sociale qui étend son champ d'application à de nouvelles catégories de travailleurs (économie informelle et les indépendants); la création de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) pour les fonctionnaires (avec la volonté aujourd'hui d'être étendue à tout travailleur). La création de la Délégation pour l'Organisation du Secteur informel a permis l'ouverture de plusieurs mutuelles pour ses travailleurs et la mise en place de mécanismes de transfert monétaire et d'octroi de crédit aux populations les plus pauvres.

DÉFENDRE LES TRAVAILLEURS DE LA ZONE FRANCHE

SADD s'investit énormément en faveur des travailleurs de la zone franche. En 1989, une loi favorisant les zones franches a été votée pour trouver une solution au problème du chômage tout en stimulant les investissements et en relançant l'économie. Cette législation accordait beaucoup d'avantages aux investisseurs et mettait *de facto* les travailleurs dans des conditions misérables. Elle ne respectait pas la législation sociale et était anticonstitutionnelle. La violation des droits des travailleurs des entreprises implantées dans cette zone et l'atteinte à leur dignité en sont des conséquences. L'absence de contrat de travail en bonne et due forme, de sécurité sociale pour les travailleurs, ainsi que de congés (même de maternité pour les femmes), des licenciements abusifs surtout pour les femmes enceintes, de longues heures de travail sans repos, l'impossibilité de contrôle des inspec-

teurs du travail et l'impossibilité pour le travailleur de saisir un inspecteur du travail en cas de conflits sociaux, l'absence de liberté syndicale et du droit de grève, l'absence de matériel de protection individuelle sont quelques-unes des caractéristiques des conditions de travail dans ce secteur. Il résulte de ces dernières des risques accrus d'accidents graves du travail avec des invalidités et des amputations et lorsque ces accidents se produisent, il est fréquent de voir les victimes abandonnées à leur sort... Face à cette situation, SADD a mené des actions de revalorisation socio-juridique au profit de ces travailleurs avec un lobbying et des plaidoyers exigeant l'application du code du travail dans cette zone, des sensibilisations et des formations sur les droits et devoirs du travailleur, sur les textes juridiques nationaux et internationaux. Ces actions ont permis la création du premier syndicat dans la zone franche, en dépit des menaces et des intimidations des chefs d'entreprise. En 2011, SADD a obtenu la soumission des entreprises de cette zone aux dispositions du code du travail (intégralement et sans aucune restriction), qui s'est concrétisée dans une loi. Des conventions collectives interprofessionnelles et sectorielles spécifiques à la zone franche ont ensuite été adoptées. Malgré les défis à relever, les travailleurs de la zone franche ne subissent plus aucune discrimination: ils sont capables de se défendre et de revendiquer leurs droits ainsi que de faire entendre leur cause devant les juridictions compétentes.

Avec l'appui de WSM, SADD mène aussi des actions de plaidoyer pour une meilleure protection sociale en faveur de ses groupes cibles, notamment leur déclaration à la caisse nationale de sécurité sociale et le paiement régulier des

cotisations, le respect des mesures de sécurité et santé sur le lieu de travail, l'assurance maladie. Les artisans qui n'avaient aucune forme de protection sociale ont pu bénéficier d'une mutuelle de santé (MUSARTO). Actuellement, près de 1.000 bénéficiaires y ont accès à des soins de qualité à moindre coût dans toute la région maritime³.

LES DROITS DES TRAVAILLEURS DES MINES

Les travailleurs du secteur minier (environ 2.000 travailleurs) ont des conditions de travail et de vie semblables à celles des travailleurs de la zone franche. Les actions menées ont pris surtout la forme de plaidoyers pour la révision du code minier devenu caduque et pour l'élaboration d'une convention collective spécifique au secteur. Des activités d'éducation aux droits humains et du travail ont été organisées. La situation des mineurs est dénoncée par SADD à travers la publication de rapports périodiques et de conférences-débats médiatisées. SADD soutient la création des syndicats des mines dans les entreprises minières du nord du Togo et forme les leaders syndicaux.

EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE GOUVERNANCE PUBLIQUE

L'implication de SADD dans un plaidoyer pour une meilleure gouvernance publique trouve son origine d'une part dans le constat de la faible capacité de mobilisation de la grande majorité des organisations de la société civile pour un contrôle citoyen de l'action publique et d'autre part, dans l'absence ou la faible participation des citoyens aux prises de décision dans la gestion des affaires publiques. En outre, la faible capacité de réactivité et de mobilisation citoyenne, pour la surveillance des politiques publiques, peut aussi être pointée, ainsi que l'absence d'une culture militante, d'objectivité et du vivre ensemble.

En octobre 2016, suite à ces constats et sous l'impulsion de SADD, les Universités Sociales du Togo (UST)⁴ sont lancées. Ces nouveaux espaces de dialogue pluriels et diversifiés sont ainsi mis sur pied avec les objectifs ambitieux de permettre d'échanger sur les problèmes de société vécus par les Togolais et les grands enjeux nationaux, en valorisant les savoir-faire des citoyens, et de proposer des stratégies d'action afin de tenir en éveil les gouvernants sur le respect des principes fondamentaux de la gouvernance. Dans une logique de synergie d'acteurs, les UST sont composées d'associations plurielles aux

Les 20km de Bruxelles

Rejoignez l'équipe des coureurs de Solidarité Mondiale.

Les fonds récoltés soutiendront une organisation partenaire de Solidarité Mondiale en Indonésie, Garteks fédération «vêtements et textile», qui milite pour de meilleures conditions de travail pour les travailleurs du textile.

INFOS PRATIQUES:

DATE: 28 MAI

LIEU: BRUXELLES

INSCRIPTION EN LIGNE:

WWW.SOLMOND.BE/20KM-DE-BRUXELLES-2017-C-EST-REPARTI-INSCRIPTIONS-OUVERTES

INFOS: SOLIDARITÉ MONDIALE DIEUDONNÉ WAMU OYATAMBWE - TÉL.: 02/246.38.83

MAIL: WAMU.OYATAMBWE@SOLMOND.BE



orientations politiques variées (développement, droits de l'Homme, mouvements citoyens, universitaires, syndicats, religieux, mouvements paysans, etc.) Sa première édition s'est centrée sur «Justice et équité sociales, regards croisés des acteurs». Érigées en véritable lieu de formation citoyenne et civique, de débats et d'analyse des «maux qui minent le Togo», elles ont placé la question du vivre ensemble et de la réconciliation nationale comme les facteurs clés d'un développement harmonieux et apaisé, gage de la prospérité sociale et économique. Pour augmenter la mobilisation et développer les conditions d'une plus forte implication des organisations de la société civile, dans la surveillance des politiques publiques et leur participation active dans les processus décisionnels, SADD - à travers les UST et le groupe des 06 OSC⁵ - participe au renforcement de leur empowerment en favorisant la création d'une dynamique citoyenne. Ainsi, il s'agit de contribuer à la promotion et au renforcement du dialogue entre les acteurs politiques et ceux de la société civile, à travers l'apprentissage et la promotion d'une culture du vivre ensemble. Concrètement, il s'agit de développer de nouvelles pratiques collectives de dialogue grâce à des coalitions ponctuelles ou pérennes, assorties de production de rapports de positionnement médiatisés sur diverses thématiques: la décentralisation, la réforme du Code minier, le rôle tenu par l'armée dans la répression des manifestations et la réforme de la loi 1901 sur le statut des associations...

UN IMPRESSIONNANT TRAVAIL DE PLAIDOYER POLITIQUE

La réforme de la loi de 1901 est l'une des actions importantes de plaidoyer menée par SADD avec le groupe des 06 OSC. En avril 2016, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à la liberté d'association, en estimant avoir pris «en compte l'évolution de la gouvernance administrative et économique ainsi que les mutations connues par le monde associatif». L'objectif était de «corriger les limites de la loi de 1901 sur les associations actuellement en vigueur, et régir le domaine de la création et de la gestion des structures associatives». Les innovations proposées par ce projet de loi étaient de plusieurs ordres⁶.

Même si ce projet est justifié par les actions menées par certains acteurs de la société civile dans le cadre du Programme de la Délégation de l'Union européenne au Togo (PASCARENA)⁷, il suscite aujourd'hui l'inquiétude. Au regard



© REPORTAGE PHOTO & 91
© DANIEL CORNESSE

de la méthode utilisée, fondée sur une consultation partielle et non représentative de la société civile, de la difficulté d'obtenir la version définitive des textes, les acteurs de la société civile craignent que ce projet de loi constitue en fait une restriction de la liberté d'association, à l'instar d'autres pays africains (Burundi, Éthiopie, Congo et Mauritanie) où la modification de cette loi s'est soldée par une vague de restrictions de la liberté d'association, un nouveau mécanisme de musèlement de la société civile et d'étouffement des difficiles transitions démocratiques en cours⁸. Même si au Togo, il n'y a pas eu de décision récente pour dissoudre une association, certains actes peuvent mettre à mal ce droit. Ce fut le cas par exemple lorsqu'un ministre a menacé de revoir le financement d'une association des droits de l'Homme, qui bénéficiait d'un financement d'un organisme onusien, suite à ses prises de positions durant le processus électoral de 2015.

Aujourd'hui, l'associatif togolais se caractérise par une foule de structures formelles ou non, allant du simple regroupement de femmes revendeuses d'un marché, à un conglomérat de réseaux de microcrédit en passant par une association de salubrité publique ou une ONG dotée d'un centre sanitaire payant. Ce foisonnement d'associations est le signe de la vitalité de l'espace civique pour le développement d'une société démocratique mais il est aussi perçu par les pouvoirs publics comme un contre-pouvoir dans et au-delà des considérations politiques. Devant ce désordre, les autorités pourraient être tentées d'assainir le milieu associatif en visant particu-

lièrement les associations qui prennent des positions qui ne sont pas les mêmes qu'elles.

Pour alerter l'Union Européenne (UE) et les différents responsables du PASCARENA, mais également la société civile et le gouvernement, le groupe des 06 OSC a rencontré l'ambassadeur de l'UE avec ses conseillers politiques, ainsi que les responsables des faitières nationales associées à la rédaction de l'avant-projet de loi. Ces rencontres ont permis d'exprimer les inquiétudes, d'obtenir la version du texte approuvée en Conseil des ministres et d'alerter l'opinion publique. Un séminaire sur les avantages, les inconvénients et les risques des modifications proposées de la loi 1901 a également été organisé, ainsi qu'une conférence de presse sur le sujet. Suite à ces actions, le groupe des 06 OSC a réussi à faire suspendre l'adoption du texte au Parlement. En outre, l'ensemble des partenaires techniques et financiers ayant participé à la nouvelle proposition de loi ont revu leurs positions, en étant très vigilants aux dérapages que pourrait entraîner cette refonte. À ce jour, aucune copie n'a été transmise et on ne peut donc dire à quel point le texte diffère de l'avant-projet de loi. ■

1. Partenaire de l'ONG WereldSolidariteit-Solidarité-Mondiale (WSM), SADD a été rencontrée dans le cadre du Voyage d'immersion au Togo et au Bénin de Solidarité mondiale en novembre 2016.
2. Zone géographique où des avantages fiscaux sont offerts aux entreprises.
3. Pour plus d'info, écouter l'histoire digitale d'une bénéficiaire réalisée par Laurence Delperdange des Equipes populaires du BW www.facebook.com/equipespopulairesbw/ www.histoires-digitales.be/
4. Pour les UST, consulter www.ust.tg
5. Autres regroupements d'organisations togolaises pour un plaidoyer commun.
6. Clarification et distinction des associations des autres formes d'organisations; définition des conditions de fusion et de scission des associations; obligations des associations en termes notamment de production de rapports périodiques attestant de leur vitalité; sanctions des associations en cas d'inobservations des règles prescrites.
7. Le PASCARENA est un projet d'appui à la société civile et à la réconciliation nationale.
8. Les analyses du PASCARENA ont révélé dans ces pays des entraves sérieuses à l'exercice de la liberté d'association: les lenteurs administratives dans la délivrance des récépissés mais aussi des restrictions moins visibles, pernicieuses, existent pour museler la liberté d'association, par exemple lorsque ce droit peut difficilement être exercé pour des associations considérées proches de l'opposition ou ayant une approche déviant du discours étatique officiel. La proclamation continue d'un discours anti-associatif, qui stipule que les associations font de la politique surtout lorsqu'elles prennent des positions contre le gouvernement, nuit énormément à leur libre activité.



Petit menteur illustré: la nouvelle édition

La nouvelle édition du *Dictionnaire participatif, engagé et décalé* des Équipes Populaires pourrait bien vous intéresser car elle constitue un savoureux outil de débat ou, tout simplement, un petit livre de chevet à déguster sans modération... car, sans crier gare, le néo-libéralisme colonise les esprits. En effet, austérité, compétitivité, handicap salarial, poids de la dette publique: le martèlement incessant de ces mots a un impact réel sur notre vision du monde et brise l'espoir que des alternatives sont possibles.

Édité dans le cadre de la campagne des Équipes Populaires «Démasquons les mots qui mentent», *Le Petit Menteur illustré* vise à dénoncer, de manière humoristique, l'invasion grandissante du néo-libéralisme dans le langage, dans les esprits et dans les décisions politiques. Il est le fruit de nombreuses contributions pertinentes... et, parfois, très impertinentes. Il comporte 70 définitions, des extraits de citations commentées ainsi qu'une boîte à outils pédagogiques très utile pour les formateurs et animateurs-animateuses.

Une tempête de cerveaux assurée dans les groupes de citoyens critiques, actifs et solidaires... ■

14



LE PETIT MENTEUR ILLUSTRÉ, ÉDITIONS ÉQUIPES POPULAIRES. 128 PAGES COULEUR. PRIX: 6 € (+ FRAIS D'ENVOI). POUR 10 EXEMPLAIRES ET PLUS: 4 €
COMMANDE: LES ÉQUIPES POPULAIRES
 TÉL.: 081/73.40.86
 MAIL: SECRETARIAT@EQUIPESPOPULAIRES.BE
 WWW.EQUIPESPOPULAIRES.BE/SPIP.PHP?PAGE=COMMANDE&ID_RUBRIQUE=27

95^e Semaine Sociale du Mouvement Ouvrier Chrétien

SENS ET AVENIR DU TRAVAIL
 Charleroi Mercredi 12 et jeudi 13 avril 2017

INFOS ET INSCRIPTION: MOC - TÉL.: 02/246.28.51 - WWW.MOC.BE

La précarité énergétique et les dispositifs d'accompagnement

La précarité énergétique: une réalité inquiétante qui touche 21,3% des ménages en Belgique! Cela veut dire que plus d'un ménage sur cinq consacrent une part trop importante de leurs revenus disponibles aux dépenses énergétiques. Ou se privent de chaleur, renoncent à cuisiner... Ces privations ont des conséquences sur toutes les dimensions de la vie. Des services existent pour accompagner les ménages en situation de précarité énergétique. Lesquels? A quels besoins répondent-ils? Que pensent les usagers de ce qui leur est proposé... ou imposé? Et les professionnels de ces services, quel est leur point de vue? L'étude réalisée par le Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADÉ), RTA (Réalisation, téléformation et animation) et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) montre à quel point la précarité énergétique rend précaire jusqu'au sens de la vie. Nourrie par des interviews et des groupes de réflexion, ce travail de recherche et d'évaluation donne aussi de précieuses indications pour orienter les mesures d'accompagnement. Il permet aussi de renforcer le pouvoir d'agir des personnes, leur crédit et leur légitimité. Et pour cela, l'éducation permanente est un précieux outil!

Les Équipes populaires organisent à l'occasion de cette recherche une journée d'étude pour débattre et analyser. ■

INFOS PRATIQUES:

DATE: 27 AVRIL DE 9H À 13H

LIEU: ARSENAL - SALLE GRENIER, RUE BRUNO, 1 À NAMUR

PAF: 8 € (6 € MEMBRE EP)

INSCRIPTION: ÉQUIPES POPULAIRES TÉL.: 081/73.40.86 - MAIL: SECRETARIAT@EQUIPESPOPULAIRES.BE
 WWW.EQUIPESPOPULAIRES.BE



Petite enfance, un enjeu primordial pour le MOC

PAR ZOÉ MAUS,
PERMANENTE CIEP COMMUNAUTAIRE

De nombreux rapports, sortis en début d'année, ont largement relaté la grande précarité dans laquelle se trouvait une part croissante des enfants belges, tant à Bruxelles qu'en Wallonie, et l'urgence qu'il y avait à mettre en place des politiques de la petite enfance permettant à tous de grandir dans la dignité et le respect. Le MOC a consacré, en février 2016, une journée d'étude à cet enjeu primordial, donnant la parole à des acteurs diversifiés et complémentaires: experts et témoins de terrain, chercheurs, institutionnels, ainsi que des représentants de nos organisations socioculturelles et socio-économiques. Dans le prolongement de cette journée, un *Cahier du CIEP* a été publié.

En introduction, Bernard De Vos, Délégué général aux Droits de l'Enfant, analyse la situation de la petite enfance en FWB sous le prisme de la Convention in-

ternationale relative aux Droits de l'Enfant. Pour lui, il y a urgence à mieux articuler les différents niveaux de pouvoir afin d'assurer une cohérence et une coordination des politiques, depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte. Il évoque également la nécessité de prendre en compte des changements intervenus au sein des familles dans leur accompagnement. Selon Bernard De Vos, une logique inclusive est nécessaire dans les milieux d'accueil.

Perrine Humblet, sociologue et experte à l'Observatoire de l'Enfant de la COCOF, s'est penchée sur la situation sur Bruxelles, à partir d'études menées et de données statistiques, en pointant l'importance d'améliorer le croisement des données et la précision de nouvelles recherches à mener dans le domaine. Elle met en évidence la nécessité de renforcer une approche régionale (et non communautaire) des politiques publiques de l'enfance en Région bruxelloise.

Ensuite, Benoît Parmentier, administrateur général de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, entame, depuis plus d'un an, un processus de refonte de la politique d'accueil de l'ONE. Quinze objectifs prioritaires ont été définis, abordant ainsi toute une série d'enjeux comme le refinancement des milieux d'accueil, la réactualisation du cadre juridique, la simplification des modalités d'inscriptions. Ces objectifs seront mis en œuvre au travers de six axes: gouvernance, accessibilité, formation et conditions de travail, financement et accompagnement des structures.

Enfin, Anne Teheux, directrice de la Fédération des Soins Maternels et Infantiles, pose, elle, un regard féministe et critique sur le secteur. Selon elle, trois fonctions de l'accueil doivent être mises en évidence: sociale, éducative et économique. C'est en travaillant sur ces trois axes que l'on pourra avoir un accueil de

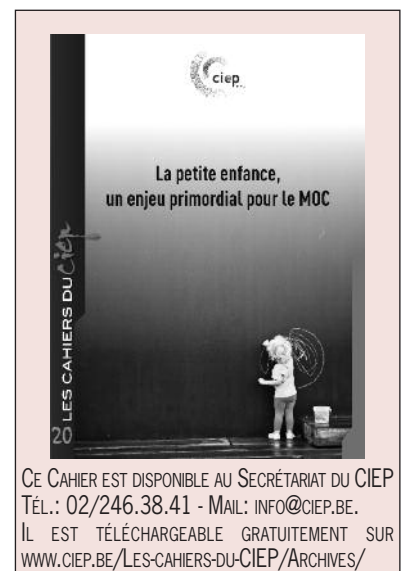
l'enfance universel et accessible au plus grand nombre, favorisant le bien-être et le développement de tous les enfants, et prenant en compte la diversité des besoins des familles.

Ce cahier met également le focus sur des initiatives originales cherchant à répondre aux besoins d'aujourd'hui mais ne rentrant pas toujours dans les cases des activités normées du secteur. Raids, BébéBus, Winnie-Kot et Ligue des Familles nous font donc écho de leurs spécificités, de leurs obstacles, de la manière dont elles voient la société en 2016 et des nouveaux défis que cela pose. Ces acteurs mettent notamment en avant les difficultés liées au financement de leurs projets, mais aussi la nécessité d'avoir des lieux d'accueil intégrés, permettant un multi-accueil prenant en compte la diversité des publics et des attentes, de manière solidaire et citoyenne. Enfin, différentes organisations du MOC (Vie Féminine, CSC et ANMC) exposent leur point de vue sur les politiques de la petite enfance et les différents enjeux auxquels elles doivent faire face: nombre de places d'accueil, statut des accueillantes, formation des travailleurs-euses, arbitrage entre bien-être des enfants et bien-être des travailleurs, conditions de travail, commercialisation et financement de la sécurité sociale et couts pour les familles. Autant d'enjeux auxquels le MOC doit faire face comme le souligne Christian Kunsch, Président du MOC, dans sa conclusion, replaçant la thématique dans la trajectoire d'un combat culturel et social à poursuivre voire, disons le fortement, à réinvestir de manière urgente. ■



© REPORTAGE PHOTO & 91

© MATTHIEU CORNÉLIS



CE CAHIER EST DISPONIBLE AU SECRÉTARIAT DU CIEP
TÉL.: 02/246.38.41 - MAIL: INFO@CIEP.BE.
IL EST TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT SUR
WWW.CIEP.BE/LES-CAHIERS-DU-CIEP/ARCHIVES/

À la découverte des syndicats anglais...

PAR ISABELLE VOSS, AVEC LA COLLABORATION DE PHILIPPE LECOQ, FREDDY VANDERLINDEN ET JULIEN DEJON (ÉTUDIANTS DU GROUPE X DE L'ISCO-CNE-TRANSCOM)

À L'ORIGINE DU PROJET

Du 6 au 7 juin dernier, les étudiants ISCO de l'École syndicale CNE-Transcom ont rencontré à Londres des représentants de deux syndicats britanniques. L'objectif du séminaire était d'aborder la question «de la personnalité juridique au droit de grève, l'héritage thatcherien des syndicats britanniques et ses conséquences sur le mouvement syndical en Grande-Bretagne». Cette démarche s'inscrivait dans le cadre du programme de la 4^{ème} année, axée sur l'approche internationale des questions socio-politiques et économiques et qui visait l'étude des enjeux supranationaux. Les étudiants ont ainsi eu la possibilité de mettre sur pied un projet de rencontre avec des organisations syndicales européennes pour échanger sur les systèmes et acquis sociaux, les enjeux et les stratégies déployées en termes d'action collective.

Vu l'actualité syndicale belge et les attaques du gouvernement Michel contre les droits sociaux et syndicaux (notamment, le projet d'imposition de la personnalité juridique et de limitation du droit de grève), le choix du groupe s'est tout naturellement orienté vers les syndicalistes britanniques, ces derniers ayant déjà expérimenté le «thatcherisme», qui a contribué de manière dramatique, à, non seulement, limiter l'influence des syndicats, mais également à réduire considérablement leurs affiliés. En plus, le référendum sur le Brexit du 13 juin constituait un autre sujet d'étude,

puisque'il permettait de lier la crise du déficit démocratique en Europe, à l'importance croissante du projet ultra-libéral, deux sujets traités dans la formation. En prélude au voyage, une visite au Syndicat européen des services publics (EPSU) a permis de mieux cerner le contexte hostile, dans lequel évoluent les syndicats britanniques. Trois points y ont été abordés:

- Les conséquences de l'adoption du statut juridique des syndicats et des limitations strictes du droit de grève, depuis les années 1980, par le gouvernement Thatcher et ses successeurs, dont le projet de loi syndicale ou *Trade Union Act* et leurs répercussions sur l'établissement du rapport de force, la représentativité en entreprise et le taux de syndicalisation;
- Les similitudes entre la position du gouvernement fédéral belge actuel et son homologue britannique et les dangers à prendre en compte pour les syndicats;
- Les perspectives d'avenir et les nouveaux combats à mener.

INTERPELLÉS PAR CES RENCONTRES

À Londres, les rencontres avec des représentants des syndicats de UNITE the UNION¹ et de UNISON² ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des syndicats britanniques, mais également les enjeux et les restrictions sur leur droit de grève. Depuis l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en 1979, le droit de grève a fait l'objet d'attaques incessantes de la part des différents gouvernements³. Actuellement, le Royaume-Uni se classe parmi les pays possédant la législation la plus sévère en la matière⁴. En mai 2016, le gouvernement conservateur de David Cameron a voté la loi syndicale *Trade Union Act* renforçant les mesures coercitives en matière de droit

de grève, et réduisant l'activité politique des syndicats⁵. Cette loi modifie les règles sur les fonds politiques syndicaux constitués par les cotisations politiques des membres de manière à promouvoir cet axe du travail du syndicat. Auparavant, les adhérents, qui se refusaient à la perception de ce montant, avaient la possibilité de se désengager de cette obligation (opt-out), mais depuis ils doivent déclarer leur engagement (opt-in). Un double objectif est poursuivi par cette loi: déforcer le pouvoir des syndicats en limitant leurs actions et porter un coup fatal au Parti travailliste, dont les syndicats affiliés pourraient perdre une bonne partie de leurs cotisants.

Au Royaume-Uni, on regroupe sous le terme «grève» aussi bien les grèves classiques, les grèves perlées, l'interdiction de prester des heures supplémentaires et les grèves du zèle. Les conditions de grève sont les suivantes:

- La grève doit être en rapport avec un litige lié au travail, ce qui exclut les grèves dites «politiques»;
- Le litige doit être en rapport avec son propre employeur, ce qui complique les actions collectives touchant des groupes de travailleurs, tels que les personnes «outsourcées»⁶ dépendant d'employeurs différents, mais travaillant au même endroit;
- Le vote en faveur de la grève doit avoir lieu par bulletin secret;
- 50% des personnes habilitées à voter (en ce compris les non-syndiqués) doivent être en faveur de la grève dans le respect de règles très précises;
- Dans six des services publics considérés comme «essentiels», la grève n'est autorisée que si elle a le soutien d'au moins 40% des membres éligibles au vote (et d'une majorité des votants);
- Si plus de 50 personnes sont impliquées, le résultat du scrutin doit



© REPORTAGE PHOTO & 91
© NAIMA REQUERAS

faire l'objet d'une vérification indépendante et un préavis de grève doit être déposé;

- L'embauche d'intérimaires en tant que briseurs de grèves est permise;
- Les superviseurs aux piquets de grève sont tenus de donner leur nom à la police et doivent détenir une autorisation écrite du syndicat⁷;
- Un code de pratiques sur la tenue du piquet et sur l'usage des médias sociaux a été mis en place;
- Les travailleurs ne sont pas protégés contre le licenciement en cas de grèves sauvages, de même que les participants à des actions de solidarité.

DU CÔTÉ DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

La manière de conclure des accords collectifs constitue une autre différence majeure avec le système belge. La Grande-Bretagne se classe en avant-dernière position en Europe, en termes du nombre de travailleurs couverts par la négociation collective⁸. De manière générale, les négociations collectives sont annuelles et n'ont pas force de loi. Elles se concentrent essentiellement sur les salaires, les conditions de travail, l'égalité au travail, la santé et la sécurité au travail, les procédures disciplinaires, les politiques internes aux entreprises (alcool et drogues, absences au travail, formation, etc.).

Néanmoins, bien qu'un processus formel existe dans la plupart des grandes entreprises et aboutisse à un accord écrit, des accords verbaux peuvent aussi être conclus, le plus souvent dans des petites structures, même si ceux-ci sont uniquement valables pour les entreprises affiliées aux organisations syndicales. Les négociations peuvent se faire à plusieurs niveaux (niveaux de l'entreprise, de l'unité technique d'entreprise et des sites locaux ou national) avec les délégués d'entreprise et sans aide de leur permanent, mais aussi sans nécessairement se retrouver sur un document officiel. Ce type de négociation se déroule de manière graduelle.

Comme la négociation collective n'est pas obligatoire, les employeurs sont en position de force, et ce, d'autant plus que les représentants du personnel pas nécessairement syndiqués, peuvent siéger au Conseil d'entreprise. En cas de conflit grave et long, un organe d'arbitrage représentant les travailleurs l'Arbitration and Consultation Service (ACAS) intervient en tant que médiateur. Le gouvernement n'est jamais impliqué, sauf dans la mise en œuvre de certaines réglementations, comme la législation

européenne. En parallèle à la négociation, on peut toujours faire appel à la consultation, notamment en ce qui concerne les pensions.

Malgré toutes ces restrictions, les syndicats britanniques continuent à mobiliser leurs membres pour augmenter leurs affiliés, en ciblant les nouveaux types de travailleurs: les migrants et les jeunes, à qui ils octroient des avantages et des services en fonction de leurs besoins. Ils s'investissent aussi dans des campagnes nationales et internationales avec d'autres acteurs de la société civile, en soutien des droits humains et syndicaux, par exemple dans leur travail sur les chaînes d'approvisionnement ou dans la lutte contre la mauvaise gouvernance.

De par leur engagement politique, les syndicats ont réinvesti la scène politique en ré-établissant le lien avec le Parti travailliste et en formant des militants prêts à s'engager pour favoriser le New Labour et son leader Jeremy Corbyn⁹. Les objectifs visés sont de contribuer à les soutenir aux prochaines élections et de construire un message anti-austérité et anti-crise puissant. Enfin, au niveau national, ils luttent contre les contrats «zéro heure»¹⁰ et les faux indépendants.

SITUATION DES TRAVAILLEURS DES SOINS DE SANTÉ

La rencontre avec l'UNISON nous a permis de comprendre les défis auxquels les travailleurs des soins de santé sont confrontés: privatisations à outrance, regroupements d'hôpitaux, difficultés d'accès aux soins pour les patients, médecine à deux vitesses, emploi de main d'œuvre issue des pays d'Europe de l'Est, manque de reconnaissance du personnel. Là encore, le Royaume-Uni fait office de précurseur tant les attaques sur le système des soins de santé (National Health Service, NHS) de la part des derniers gouvernements et de l'actuel ont été virulentes.

EN CONCLUSION

Au lendemain du 13 juin, nos collègues britanniques se sont réveillés groggy. Ils souhaitaient que le Brexit n'obtienne jamais la faveur de leurs concitoyens. Ce projet de sortie de l'Union européenne ne pouvait s'avérer que totalement improductif dans leur cas, sachant qu'un avenir «moins thatchérien» pour leur modèle syndical ne pourrait pas se réaliser sans garder de liens forts avec l'Europe et un syndicalisme plus ancré dans la vie socio-économique. Et le Brexit promettait tout le contraire. Pourtant, ils avaient

pris au sérieux le risque d'un Brexit, mais à leurs yeux ce n'était pas un plan «B», mais plutôt un plan «Z».

Au-delà du renforcement des contacts intergroupes, cette visite de deux jours à Londres nous a permis de sortir de l'actualité de nos entreprises pour aller à la rencontre de collègues évoluant dans un environnement différent. Ces moments d'échange et de partage ont renforcé nos convictions et nous motivent encore davantage à mener le combat, tant au niveau de nos entreprises, nos secteurs qu'au niveau intersectoriel, contre cette droite ultra-libérale, qui a considérablement amoindri la force syndicale de l'autre côté de la Manche et qui s'est attaquée aux plus faibles, en redessinant complètement le système des soins de santé. Le résultat du référendum sur le Brexit nous a encore montrés à quel point la solidarité, l'activisme et la vigilance constituent plus que jamais les maîtres-mots de nos luttes. ■

1. L'UNITE the UNION est l'un des plus grands syndicats britannique. Il est actif dans les secteurs du transport, de l'aéronautique civile et des dockers, de construction, de la construction automobile, de l'industrie manufacturière, chimique, graphique et pharmaceutique, des services, des soins de santé, de l'éducation, de l'alimentation, des finances, des services publics, du non-marchand, des communes ou de l'État gouvernement.
2. Syndicat actif dans les services publics, l'UNISON couvre les secteurs suivants: gouvernements régionaux, soins de santé, éducation, police et justice, non-marchand, énergie, eau et transport et sous-contractants dans les soins de santé.
3. <https://worksmart.org.uk/work-rights/trouble-work/industrial-action/can-our-employer-refuse-pay-us-when-we-were-strike>, consulté le 7 novembre 2016.
4. *Violations des droits syndicaux dans le monde*, CSI, juin 2016, p. 80.
5. Keith EWING et John HENDY QC, «Loi syndicale draconienne au Royaume-Uni: à qui le prochain?», dans *Equaltime*, consulté le 15 octobre 2015.
6. L'outsourcing est l'externalisation (ou sous-traitance) pour une entreprise de certaines de ses activités auprès d'un prestataire de service spécialisé dans le domaine concerné.
7. *Equaltimes*: consulté le 15 octobre 2015 - *Loi syndicale draconienne au Royaume-Uni: à qui le prochain?*, par Keith Ewing, John Hendy QC: disponible: *Equaltimes*: 7 novembre 2016-http://www.equaltimes.org/si-le-royaume-uni-passe-ce-projet#.WCDw_MszVlk
8. *Ibid*, p. 5.
9. Élu à la tête du New Labour en 2015, Jeremy Corbyn, pacifiste partisan du maintien de son pays dans l'Union européenne, a insufflé un virage à gauche au Parti travailliste, après des années de centrisme sous la direction de Tony Blair.
10. Illégal en Belgique, ce type de contrat est de plus en plus répandu en Grande-Bretagne: l'entreprise ne s'engage pas à employer le salarié un nombre minimum d'heures. Ainsi, certaines semaines, le travailleur travaille 10, 20, voire 50 heures ou plus tandis que d'autres semaines, zéro heure. Avec ce contrat, aucun droit aux congés de maladie, au congé de maternité.



Les enfants du Hasard¹

PAR MARIE-FRÉDÉRIQUE LORANT,
PERMANENTE CIEP COMMUNAUTAIRE

Qu'est-ce qui m'amène à pousser les portes d'un cinéma à Charleroi pour visionner *Les enfants du Hasard* de Thierry Michel et Pascal Colson? Notamment mon désir de clarifier les pratiques pédagogiques favorisant l'émancipation des publics d'adultes en formation. Mais ce film ouvre de multiples autres portes: le passage de l'enfance à l'adolescence, l'histoire ouvrière et de l'immigration, des questions identitaires et religieuses. Seuls quelques-uns de ces sujets seront abordés ici.

Le film nous plonge dans la vie d'une classe de 5-6^{ème} primaire de Cheratte², orchestrée de main de maître par une institutrice peu commune, Brigitte. Nous parcourons avec eux leur année scolaire depuis la rentrée des classes jusqu'à la remise officielle de leur diplôme. Le film

a suscité chez moi des émotions diverses. On y voit des pratiques pédagogiques variées qui produisent, selon les cas, plus ou moins de succès.

CE QUI NOUS RAPPROCHE...

La critique peut sembler facile à l'égard de ceux qui s'exposent, cinéaste, institutrice, enfants, familles. Ma posture se veut respectueuse. La bienveillance n'empêche pas l'expression des désaccords. À l'instar de Brigitte, qui a un style bien à elle, alliant aussi bien les gros yeux, la théâtralisation de ses coups de gueule et le respect inconditionnel de la personne, j'adopte cette position du respect inconditionnel et du désaccord. Pour le réalisateur, ce film a le mérite de susciter le débat. Passer à côté de celui-ci serait du gâchis. C'est à travers les débats, comme ceux provoqués par Brigitte dans sa classe, que nous nous aidons à grandir les uns les autres. Comme l'écrit Paolo Freire, «Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde». Le débat nous permet de développer notre pen-

sée et notre compréhension complexe du monde.

Je voudrais éviter dans cet exercice d'adopter la position haute de certains pédagogues, qui, au terme de la projection, déclaraient «qu'il s'agissait là de pratiques dignes du XIX^e siècle!». Quel paradoxe ces joutes oratoires blessantes de la part de personnes qui traitent des facteurs d'apprentissage. Cette lecture à l'emporte-pièce est binaire là où une analyse fine est nécessaire. Selon Edgar Morin, une des difficultés de l'enseignement aujourd'hui est que la vocation des enseignants s'est dissoute au profit de la professionnalisation³. Point de dissolution chez cette institutrice! Comme chacun-e d'entre nous, elle est faite d'ombre et de lumière. Sa vocation à l'évidence est en pleine lumière. L'air de rien, elle éveille les consciences, donne le goût de chercher à comprendre le monde, participe à construire la confiance en soi chez ses élèves. Au détour d'un dessin ou d'un événement, elle pratique, avec doigté et abondance, l'art du questionnement et de la maïeutique: «Toi t'as fait de l'art, comme Picasso. Tu connais Picasso?», «Ceux qui ont fait les attentats, ils sont musulmans comme vous, non?».

Me reviennent les propos de l'islamologue français Rachid Benzine, au lendemain des attentats de Bruxelles: «Quand on ne connaît pas son histoire, on se raconte des histoires et ça finit par faire des histoires...». Cela n'est pas seulement vrai pour l'une ou l'autre communauté, il s'agit d'un principe universel. La pédagogie de projet menée par l'institutrice autour de l'histoire commune qui unit le charbonnage et les familles des enfants de la classe, constitue à fois une application de cette maxime et de la «désegmentarisation» des savoirs (histoire, géographie, français, etc.) au profit d'une approche holistique. On découvre les différentes étapes du projet: situation géographique et historique de Cheratte, élaboration d'un questionnaire et interviews des grands-parents, visite conjointe entre les générations du site délabré de l'ancien charbonnage, descente dans une mine pédagogique, production d'un arbre généalogique et de leur propre ligne du temps. Quelle émotion que de les entendre énumérer les étapes qui ont compté dans leur vie, sources d'individualisation et de confiance en soi. L'émotion me traverse aussi en voyant ce mineur retraité visitant son ancien charbonnage être confronté à l'impermanence de la vie. Je partage avec cette institutrice une autre croyance pédagogique, favorisant la réussite scolaire des enfants issus de mi-





© REPORTAGE PHOTO & 91

© DANIEL CORNESSE

lieu populaire, celle de l'alliance sacrée entre les enseignants et les familles. Elle est composée de bienveillance mutuelle et d'attente forte à l'égard des élèves. «Ils sont tous en mesure de réussir leur CEB» déclare Brigitte à la réunion de parents. Il m'est arrivé de rester sans voix devant les propos tenus par d'autres enseignants au sujet des parents, les accusant de faire preuve de désintérêt à l'égard de la scolarité de leurs enfants, de démissionner de leur rôle éducatif et de charger injustement les équipes pédagogiques de rattraper «l'irratrappable». Il va sans dire que lorsque l'on est porteur de pareille représentation ou méconnaissance, la rencontre avec les parents de milieu populaire est à haut risque, la construction du lien d'attachement est plus qu'hypothétique. L'institutrice a visiblement réussi à tisser cette alliance sacrée avec les familles des enfants. Le partage des fêtes de part et d'autre, la prise en compte de drames familiaux qui interfèrent dans la scolarité des enfants sont authentiques. On perçoit que Brigitte est ancrée dans le quartier bien au-delà du simple fait d'y enseigner. Sa pratique de proximité avec les familles fait écho aux témoignages d'autres enseignants⁴ pour qui le fait d'habiter dans un quartier populaire permet de déconstruire les préjugés échafaudés lorsqu'on habite des univers séparés. Habiter le même quartier ou des quartiers semblables modifie considérablement les relations aux parents et aux élèves et permet de créer des liens authentiques bienveillants et consistants. Il est évident que face à un public d'adultes en formation, l'alliance se joue davantage avec l'étudiant qu'avec sa famille. Il demeure que de le connaître dans sa globalité, au-delà de son statut d'étudiant, est un atout de consolidation du lien et de l'accrochage.

CE QUI NOUS SÉPARE...

L'eau et le feu, Barahm et Mohamed Ali, deux élèves que tout ou presque oppose. L'un est tout en introversion et excelle dans l'expression écrite, l'autre est malin comme un singe et tout en agilité. Pas facile que la pulsion et la norme de l'un n'écrasent l'espace et la différence de l'autre. Il est certes du rôle de l'institutrice de soutenir l'apprentissage du «respect», de la «civilisation» et de la «moralisation». Quel mot choisir pour décrire le passage de l'état pulsionnel à celui de la socialisation? Quelle est la pertinence des recadrages et d'une pseudo médiation face à la classe? Dans cette régulation du conflit, elle quitte la posture de l'interrogation et du recadrage pour adopter des positions de «mère morale» et de «sauveuse». Dans le même ordre d'idée, la remise des bulletins devant toute la classe couplée de commentaires qui encensent les uns et réprimandent les autres me laisse dubitative. Le sociologue américain Erving Goffman attire notre attention sur l'importance de ne jamais faire perdre la face d'un sujet devant un groupe. Dans une classe, comme au théâtre, certaines interactions ont lieu devant le public tandis que d'autres doivent se produire en «coulisse». Dans ma représentation, l'évaluation, positive ou négative, de la performance scolaire et comportementale est liée aux interactions qui doivent avoir lieu en aparté. Rien d'étonnant à ce que Mohamed Ali ait envie d'en découdre avec Barahm que l'institutrice met en avant. Les séquences pédagogiques sur l'accord du déterminant et les calculs des aires sont à l'inverse de la pédagogie du projet, des moments de visible ennui et de découragement tant pour la prof que pour les élèves. On y voit alors des enfants couchés sur les bancs, jouant avec leur rapporteur, leurs jambes s'impatient-

tant sous les bureaux. Et du coup, on tombe vite dans la culpabilisation des élèves qui révèlent l'échec des choix pédagogiques. De quoi être conforté dans l'idée de laisser définitivement tomber l'approche transmissive au profit de pédagogie interactive.

Une autre scène m'a laissée les bras ballants. L'institutrice de morale montre à son unique élève le livre du *Petit Prince*: «Tu connais?» lui demande-t-elle. «Oui» répond-il; «C'est l'histoire d'une petite fille et d'un vieux monsieur...». L'institutrice réagit: «Non, ce n'est pas une petite fille, c'est un garçon!». Le spectateur comprend la méprise: l'une parle du texte de Saint-Exupéry, l'autre du film de Mark Osborne. À l'évidence, nous sommes tous susceptibles de faire des erreurs d'interprétation, de croire que l'on se comprend alors qu'en réalité, chacun parle de choses différentes. Ce qui est interpellant dans cette scène, c'est de constater que la représentation de l'élève n'est convoquée que pour la forme, l'institutrice ne la creuse pas et émet tout de suite un jugement d'erreur à l'égard de ce qu'il connaît. On peut comprendre que la fois suivante, il se méfiera de livrer spontanément sa représentation avec cette fois le risque qu'on lui reproche de ne pas être suffisamment participatif.

Le film se clôture avec les enfants qui traversent la cité à vélo, emmenés par une des filles. Cette scène m'a reconnectée au film *Wadjda*, où on y voit, en Arabie saoudite, une petite fille qui rêve d'avoir un vélo, pourtant réservé aux seuls garçons. Autres pays, autres rapports entre les genres. ■

SORTIE NATIONALE: 22 MARS

BANDE ANNONCE:

WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=G0G9MNOV_Jk

POUR INFO: WWW.ENFANTSDUHASARD.COM

1. Le «Hasard» est le nom du charbonnage qui jouxte l'école.
2. Cheratte est une ancienne cité minière de la région liégeoise.
3. Edgar MORIN, *La voie: pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard, 2011.
4. Régis FELIX et onze enseignants d'ATD Quart Monde, *Tous peuvent réussir*, Paris, Chronique Sociale, 2013.

Au cœur du Repair Café de la Docherie

PAR MARIE-FRÉDÉRIQUE LORANT,
PERMANENTE CIEP COMMUNAUTAIRE,
EN COLLABORATION AVEC
GRAZIELLA FORTINO ET COLINE OLIVIER,
CIEP-MOC DE CHARLEROI-THUIN

Samedi 17 décembre 8h30, je laisse ma petite famille derrière moi, en route pour le Repair Café de la Docherie organisé par le Comité Bel'Doch et le Ciep Charleroi-Thuin. Je me gare dans la rue et emboîte le pas de Jean qui semble se diriger vers le même endroit que moi. Pourquoi suis-je là? Je n'ai apporté aucun électroménager à réparer, même si j'en ai bien l'un ou l'autre en panne chez moi. Je suis en «immersion» au CIEP Charleroi-Thuin.

UN PROJET LANCÉ PAR LE MOC CHARLEROI

Les bénévoles du Repair Café ont le même profil. Pensionnés, ils ne veulent pas rester chez eux à ne rien faire et veulent éviter de jeter ce qui pourrait être réparé. Philosophes, ils ont conscience qu'ils vont à contre-courant de l'air du temps, celle où on ne répare plus, où réparer revient plus cher que de racheter. Alors, cela leur paraît normal que changer les mentalités ne se fait pas en un claquement de doigt, que ça prend du temps. Il faut longtemps pour que les esprits s'imprègnent. Il faut répéter et ça finit par percoler.

Brigitte, qui «fait partie des pavés de la rue Finlande», est native de la Docherie. Fille de mineur, elle a quitté le quartier pendant 20 ans puis y est revenue en rachetant la maison de sa grand-mère. Lorsque ses petits-enfants viennent la voir, ils parlent des terrils comme «les montagnes à mamie». Elle me parle avec amour et lucidité de La Docherie, qui

touche Dampremy, Charleroi-Ville, Jumet et Roux. C'est devenu un quartier dormant et pauvre, qui a subi de plein fouet le déclin industriel fermetures des charbonnages et des entreprises liées à la sidérurgie. «*Tout cela s'est éteint et nous aussi! Il n'y a plus de commerce. Il faut retrouver autre chose. On est en train de chercher à reconstruire par le biais d'activités sans toutefois que ces dernières soient coûteuses*». Elle est engagée dans le Comité Bel'Doch et dans le groupe des Chipies. Les Chipies offrent le café et mettent à disposition leurs Singer et autres machines si des demandes de type «coutures ou tricot» viennent à se faire: entretien et réglage de machine, réparation de vêtements, conseil, fabrication de tenture, etc. Brigitte, «la fée de la couture», a toujours su coudre. Sa maman le lui a appris. Elle a cousu elle-même les robes de mariée de ses filles. Du dessin jusqu'à la confection finale. Elle prête aussi main forte à sa nièce qui est dans une école de stylisme liégeoise et qui ne sait pas coudre.

Lancé en avril 2016, suite à une proposition de José Vermandere, permanent Ciep-MOC de Charleroi, le Repair Café est aujourd'hui soutenu par Graziella Fortino, permanente et Coline Olivier, animatrice. Brigitte connaissait déjà bien le principe pour l'avoir vu à la TV: il s'agit de s'entraider, d'éviter de jeter et de dépenser de l'argent inutilement. Le Repair Café est l'un des projets qui vise à relancer la dynamique du quartier: jardin partagé, école de devoirs, théâtre, restaurant social, Comité Bel'Doch (lutte contre les incivilités), groupe de couture des Chipies, donnerie, le projet «Coucou les immondices».

DES RÉPARATEURS

Sur ces entrefaites, entre dans le local, un couple, nos premiers «clients». Au fait

comment appelle-t-on les personnes qui font appel au service d'un Repair Café? Des consommateurs responsables, des consomm'acteurs, des citoyens-consommateurs critiques? Ils apportent un grille-pain et un nettoyeur à vapeur. De quoi mettre au travail nos deux réparateurs. Jean se charge du grille-pain et Guy du nettoyeur à vapeur. Jean est le spécialiste de l'électronique. Mais faute d'autre chose, aujourd'hui, ce sera le grille-pain. Quelques tours de tournevis et le diagnostic est vite posé: c'est la résistance et donc, on ne peut le réparer.

Jean a fait des études de technicien, spécialisation TV couleur, mais «*je n'ai jamais eu l'occasion d'en toucher une, même pas la miennelle*» nous précise-t-il. Sa vie professionnelle a débuté chez un fabricant italien bien connu de machine à écrire. Dès le début, cette entreprise s'est engagée dans la micro-informatique, tout en menant une politique sociale progressiste de maintien des ouvriers au travail et en favorisant l'évolution des compétences de son personnel, par la reconversion en interne de ses mécaniciens, en électroniciens via la formation. Par la suite, Jean est devenu successivement programmeur, ingénieur «système», support IT. «*Au début de l'informatique, on était les Kings*». Aujourd'hui, il est pensionné et comme il a du temps, il dit vouloir rendre ce qu'il a reçu. Sa méthode d'intervention au Repair Café est systématique et rigoureuse. La première question qu'il pose aux vi-



© REPORTAGE PHOTO & 91
© DANIEL CORNESSE



siteurs: «Avez-vous lu le mode d'emploi?». Son interrogation n'a rien de moralisateur car, lorsque le visiteur lui répond par la négative, il leur répond: «Tant mieux, ça vous a permis de passer par chez nous!». Ensuite, il fonctionne par essai et erreur. Il préfère de loin qu'on lui apporte une machine montée que démontée. Il la démonte alors soigneusement, n'oubliant pas de photographier sur son smartphone chaque étape du démontage afin de pouvoir la remonter avec précision en sens inverse. Il sait d'expérience que l'oubli d'une vis peut s'avérer fatale... Il me montre sa boîte à embouts de démontage qui permet de tout dévisser. Impressionnant! Même pour une non-bricoleuse comme moi. «Il y a vingt ans, ça n'existait pas. Pour démonter, il fallait casser!». Aujourd'hui, l'état d'esprit change, même les firmes emboitent le pas et commencent à vendre des pièces détachées. Et il ajoute qu'il n'y a pas de secret: être deux réparateurs a des avantages: il y a plus dans deux têtes que dans une seule. Après «le king de l'informatique», c'est au tour de Guy, le «baroudeur», de se raconter: il n'est pas du quartier. Sa fille, infirmière et membre du Comité Bel'Doch, lui a parlé du Repair Café. Pour lui, le principe de la réparation n'est pas neuf: il a toujours fait ça pour les copains. Une partie de sa carrière professionnelle a été mise au service de la protection et de la prévention des travailleurs. Aussi, une des premières actions développées au Repair Café a été d'installer un disjoncteur différentiel pour écarter tout danger d'électrocution en cas de perte de courant d'une machine défectueuse. Tout en continuant de démonter le nettoyeur à vapeur, Guy nous raconte son parcours. Electro-technicien de formation avec compétence en électronique, il démarre sa carrière dans son domaine pendant quelques années. Puis, vient l'opportunité de partir deux mois au Sahara comme mécanicien chauffeur. *In fine*, cela durera neuf mois. En 1974, il découvre la sécheresse au Sahel et plus encore. C'est une période particulière de décolonisation qui l'amène à rencontrer énormément de monde. Il réalise que la sécheresse est bien plus qu'un problème climatique. Son retour au travail ne sera que de courte durée. Régulièrement, il entreprendra des missions de logisticien pour Oxfam Solidarité. Il s'occupera ensuite, depuis Bruxelles, de la logistique des projets de développement. Sa carrière se termine comme adjoint à la direction. À la question de savoir si quelque chose l'avait prédisposé à cette ouverture, il raconte qu'il a grandi à Verviers et qu'en tant que fils

d'Italien, il a été traité de sale macaroni dès son plus jeune âge: «Probablement que ce vécu de l'enfance m'a amené au respect de l'autre dans son altérité».

DU CÔTÉ DES DÉPOSANTS

Notre visiteuse a eu connaissance du Repair Café via Internet: «On en parle beaucoup, c'est tendance! C'est vraiment bien, c'est l'aide entre humains, de façon bénévole.» Comme la plupart des usagers du Repair Café, ils n'habitent pas la Docherie, ni même Charleroi. Ils viennent de loin parce qu'il n'y a en a pas beaucoup dans la région. Et puis, il faut le temps que le système soit connu. Bien que n'étant pas née à Charleroi, elle se sent Carolo de cœur. Elle trouve qu'il y a une chaleur humaine qu'on ne trouve pas ailleurs. Le Repair Café, ce n'est pas seulement la réparation des machines et outils cassés. C'est aussi le retissage de liens sociaux dans une société de plus en plus «anonymisée»: «Aujourd'hui, il fait froid. Si j'étais restée chez moi, j'aurais ruminé dans mon fauteuil sur le froid. Depuis que je suis ici et du fait que tout le monde se parle, je n'ai même plus froid!» «Il faut arrêter d'acheter! Je pense qu'on doit se poser des questions. Quand je dis ça à mon fils, il s'exclame: «oh maman!» Le déposant du grille-pain et du nettoyeur à vapeur se lance: «Moi, j'ai été élevé dans un home. Il y avait des Polonais, des Italiens, etc. On ne faisait pas la différence. On était une bande, on se tenait les coudes contre les autres caïds». Et il évoque son souvenir de voir passer à Morlanwez le «train d'Italie qui était noir de monde!».

C'est à ce moment que le nettoyeur à vapeur est déclaré réparé par Guy. Tout un symbole! Il faudra toutefois que le couple revienne encore une fois, car ils ont oublié le bouchon qui permet de s'assurer qu'il est opérationnel. Il y des oublis qui en disent long sur le plaisir de se voir.

Jean-Michel est «le gardien des clés», pas celles du paradis mais de l'Espace citoyen (antenne sociale du CPAS), qui accueille notamment le Repair Café. Comme Brigitte, il est né ici et n'a jamais quitté le quartier. Il me raconte l'âge d'or de la Docherie, quand il y avait un groupe folklorique, où on faisait la fête une semaine durant et où les gens sortaient sans pour autant se bagarrer. Il y avait le jeu de balle, on décorait les façades. Tout cela faisait vivre les commerçants. Jean-Michel partage avec ses co-bénévoles le déplaisir de jeter: «Je suis quelqu'un de conservateur.» Facteur pen-

dant dix-huit ans, il a dû arrêter de travailler pour des raisons de santé. Le Repair Café lui donne l'occasion de s'occuper et de rencontrer des gens. Jean-Michel est aussi bricoleur à ses heures. Mais pour l'instant, il n'a pas osé, même s'il en rêve, se lancer comme réparateur au sein du Repair Café. Il est admiratif des réparateurs attirés qu'il décrit comme pugnaces, allant au bout du bout. Dans le Repair Café, l'échec est possible. Il faut composer avec cette réalité.

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE...

En quittant le Repair Café de la Bel'Doch, j'étais convaincue qu'un autre monde était décidément possible. Celui de refaire vivre des lieux de vie sinistrés par la désindustrialisation. Celui de conscientiser comment les propos racistes tenus entre enfants peuvent marquer une destinée. Celui où on met ensemble des compétences pour lutter contre l'obsolescence programmée. Celui où on retisse du lien social et déconstruit les préjugés que l'on a les uns vis-à-vis des autres. Celui où les anciennes générations partagent leur savoir avec les jeunes. Depuis, j'ai trouvé le Repair Café le plus proche de chez moi et j'y suis allée avec ma fille de 7 ans pour porter mon robot mixeur. L'expérience a été très différente: c'était moins dans la rencontre humaine et davantage dans l'apprentissage à réparer par soi-même. Là, le Repair Café reste un concept, la communication est exclusivement centrée sur l'objectif. Du coup, je suis ressortie avec un robot démonté, qui est depuis remis dans une armoire jusqu'à ce que je retrouve du temps pour poursuivre l'expérience... Chaque mode de fonctionnement a ses avantages et ses inconvénients. ■

QUAND? TOUS LES 3^{ÈME} SAMEDIS DU MOIS DE 9H30 À 13H

OÙ? ESPACE CITOYEN DE LA DOCHERIE, RUE JEAN ESTER 169 À MARCHIENNE-AU-PONT

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES:

INTÉRESSÉ, CONTATEZ

COLINE OLMIER TÉL.: 071/31.22.56



Autodétermination des aînés en maison de repos

Depuis plusieurs années, la Commission 3^e âge du MOC de Liège-Huy-Waremme¹ s'intéresse aux questions traitant du logement des aînés. Progressivement, le thème de l'autodétermination des aînés en maison de repos et en maison de repos et soins (MR et MRS) a retenu son attention.

S'autodéterminer c'est avoir la possibilité pour une personne de décider par elle-même pour elle-même. Cet enjeu peut sembler aller de soi, mais aujourd'hui, la perception négative du vieillissement dans notre société ne favorise pas un contexte propice à l'autodétermination des personnes âgées. Ainsi, au nom de la dépendance, de la sécurité et de la prévention, le droit de s'autodéterminer pour des adultes âgés est bien trop vite remis en question. Certaines décisions modifiant le quotidien de ces personnes reposent davantage sur la crainte d'un possible risque plutôt que sur base de faits concrets, au détriment parfois du choix des personnes concernées.

De plus, le secteur des maisons de repos subit un certain nombre de changements. Le transfert de la matière vers les entités régionales entraîne notamment des modifications importantes au niveau de l'administration ou des orientations politiques. Un autre aspect est l'augmentation en maisons de repos de la population des aînés très dépendants, bien souvent arrivés dans des situations d'urgence et/ou vers le premier lit disponible. Il devient dès lors difficile de répondre à toutes les demandes sans une augmentation du nombre de lits disponibles proportionnelle à l'accroissement du nombre de demandes.

Dès lors, quels sont les souhaits des personnes âgées? Comment laisser la place aux choix quotidiens des aînés en manque d'autonomie? Comment savoir si ceux-ci sont bien à l'origine de leurs choix? Dans quelle mesure sommes-nous prêts à les laisser prendre des risques? Comment répondre aux choix individuels dans un lieu de vie communautaire?

Après plusieurs mois d'échanges, de formations et d'informations (matinées d'étude, tables rondes, rencontres de chercheurs, de directeurs, de travailleurs et de résidents, visites de maisons de repos,...), les membres de la Commission ont pris conscience des nombreux enjeux

sur le terrain et découvert des initiatives positives. Une brochure a ainsi été rédigée pour partager le résultat des réflexions menées, des avis et des expériences positives ou négatives. Son objectif est d'essayer de développer et partager une réflexion sur le sujet. ■

INFOS PRATIQUES:
DISPONIBLE AU SECRÉTARIAT DU MOC DE LIÈGE-HUY-WAREMME
TÉL.: 04/232.61.61.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA DÉMARCHÉ, CONTACTEZ:
JEAN-BENOÎT MUTSERS
MAIL: MUTSERS@MOCLIEGE.ORG
SOPHIE LIBERT - TÉL.: 04/232.61.69
MAIL: LIBERT@MOCLIEGE.ORG



1. La Commission rassemble des aînés de différentes organisations (CSC Seniors, Vie Féminine, Enéo et les Équipes Populaires) et de différents groupes locaux du MOC Liège-Huy-Waremme.

Ici et maintenant

FOCUS SUR LES INITIATIVES CITOYENNES

Mis en lumière par le film *Demain*, de plus en plus de citoyen-ne-s se mobilisent, seuls ou en groupes, pour apporter des réponses à ce qui nous pose problème dans la société.

Qu'en est-il dans le monde? Et près de chez nous? En collaboration avec le Foyer culturel de Perwez, le CIEP-MOC du Brabant wallon et de nombreux partenaires vous invitent à faire le point sur la question, à l'occasion de conférences, films ou expositions pour aborder des thèmes qui nous touchent de près et surtout de rencontres avec des habitants, nos voisins qui sont passés à l'action et ont décidé de changer la monde à leur façon.

Nos rendez-vous... sous forme de petit déjeuner dès 10h30 au Centre culturel de Perwez. ■

DATES ET THÈMES ABORDÉS:

DIMANCHE 30 AVRIL: L'ÉDUCATION

DIMANCHE 28 MAI: LA MOBILITÉ

DIMANCHE 25 JUIN: LE LOGEMENT

RENSEIGNEMENTS: CIEP-MOC BRABANT WALLON - WWW.CIEPBW.BE/

En bref



Une nouvelle revue en ligne

La revue *Sociétés en changement* vient d'être lancée par l'Institut d'analyse du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS) de l'UCL, réunissant dix centres de recherche en sciences sociales. Son objectif est de nourrir, en huit pages et trois fois par an, une interprétation complexe de questions de société, dans un esprit de rigueur et de pluralité, afin de permettre aux lecteurs non spécialisés de s'informer de façon fiable.

Le premier numéro s'est penché sur une question de plus en plus brûlante: Le tra-

vail est-il devenu insoutenable? Que se passe-t-il dans les entreprises et les organisations pour que de plus en plus de personnes se consomment à cause de leur travail? Comment comprendre les liens entre le burnout, cette «maladie liée au travail», vécue par des individus isolés mais de plus en plus nombreux, et les conditions actuelles du travail? Deux sociologues, Thomas Périlleux et Patricia Vendramin, apportent des éclairages complémentaires qui conduisent à interpellier les politiques publiques sur la nécessité de rendre le travail plus soutenable et sortir du piège de l'épuisement. ■

NUMÉRO ACCESSIBLE EN LIGNE SUR

[HTTPS://UCLouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/societes-en-changement-notes.html](https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/societes-en-changement-notes.html)

Dates à épingle

FESTIVAL THÉÂTRE-ACTION

INFOS PRATIQUES:

DATE: JEUDI 20 ET VENDREDI 21 AVRIL À 20H

LIEU: THÉÂTRE JARDIN PASSION, RUE MARIE HENRIETTE, 39 À NAMUR

CONTACT ET INFOS:

ÉQUIPES POPULAIRES NAMUR LAURENT QUOIBION
GSM: 0497/28.96.15

TRAVAIL, DISCRIMINATIONS ET RAPPORTS DE FORCES: TOUS CONCERNÉS?

INFOS PRATIQUES:

DATE: SAMEDI 22 AVRIL DE 14H À 18H

LIEU: FERME DU DOUAIRE À OTTIGNIES

PROGRAMME: ATELIERS ET DÉBAT, INTERVENTION D'ALTAY MANÇO (IRFAM)

CONTACT: GÉNÉRATION ESPOIR

TÉL.: 010/41.22.03

MAIL: INFO@GENERATIONESPOIR.BE

WWW.GENERATIONESPOIR.BE

DÉMOCRATIE ET POUVOIR DU PEUPLE CONFÉRENCE-DÉBAT

INFOS PRATIQUES:

DATE: 24 AVRIL ET 15 MAI À 19H00

LIEU: MUTUALITÉ CHRÉTIENNE-MARCHE (AV DU MONUMENT, 8A)

RENSEIGNEMENTS: CIEP-MOC LUXEMBOURG

VÉRONIQUE QUINET

MAIL: V.QUINET@MOCLUXEMBOURG.BE

WWW.MOCLUXEMBOURG.BE

DIMENSION GENRE DANS LES VIOLENCES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Journée d'études CSC-Solidarité Mondiale avec Amanda Villatoro, responsable Égalité de genre de la CSA (CSI en Amérique Latine)

INFOS PRATIQUES:

DATE: 24 AVRIL

LIEU: AÉROPOLIS CHAUSSÉE DE HAECHT 579 À 1031 BRUXELLES

INSCRIPTION ET PROGRAMME: SOLIDARITÉ MONDIALE
WWW.SOLMOND.BE/

COLLOQUE

«LE SOCIALE FACE CAMÉRA» en honneur de Pierre Reman

INFOS PRATIQUES:

DATE: 13 MAI

LIEU: LOUVAIN-LA-NEUVE

PROGRAMME:

HTTPS://UCLouvain.be/fr/facultes/espo/fopes

INSCRIPTION: FOPES-UCL - CHANTAL GRANDMAIRE

MAIL: SECRETARIAT-OPES@UCLouvain.be

FÊTE DES PARTENARIATS

INFOS PRATIQUES:

DATE: 14 MAI

LIEU: PARC DE LA VERTEFEUILLE (CHAUSSÉE DE RENAIX 194 À TOURNAI)

CONTACT: CIEP HAINAUT OCCIDENTAL-SOLIDARITÉ MONDIALE - ELISE DEPAUW

MAIL: ELISE.DEPAUW@CIEP-HO.BE

K-FÉ CITOYEN:

«LES COMMUNITY LAND TRUST»

INFOS PRATIQUES:

DATE: 15 MAI À 20H00

LIEU: CEFA DE VIRTON (RUE DES FOSSÉS, 22)

CONTACT: CIEP-MOC LUXEMBOURG

VÉRONIQUE QUINET

MAIL: V.QUINET@MOCLUXEMBOURG.BE

WWW.MOCLUXEMBOURG.BE

«LA QUESTION DU GENRE. ELLE EST UN AUTRE?»

Apéro-Débat avec Lidia Rodriguez (Monde selon les Femmes)

INFOS PRATIQUES:

DATE: 16 MAI À 20H00

LIEU: ROULOTTE L'AUDACIEUSE (PLACE DES SAUVERDIAS À PERWEZ)

INFOS: LE FOYER PERWEZ - TÉL.: 081/23.45.55

«LE TRAVAIL C'EST LA SANTÉ?»

Journée d'étude de l'Action Femmes CNE

Représentation de la pièce «Nous sommes les petites filles des sorcières que vous n'avez pas pu brûler»

INFOS PRATIQUES:

DATE: 18 MAI DE 9H00 À 16H00

LIEU: THÉÂTRE DE NAMUR

INSCRIPTION: CNE AÏCHA OUSSAÏ

MAIL: AÏCHA.OUSSAÏ@ACV-CSC.BE

AFRIK@FONCK

Journée solidaire, festive et familiale

INFOS PRATIQUES:

DATE: 3 JUIN

LIEU: CASERNE FONCK À LIÈGE (RUE RANSONNET, 2),

INFOS: SOLIDARITÉ MONDIALE LIÈGE

NICOLAS LAERMANS - WWW.MOCLIEGE.BE

«DÉMOCRATIE ET MÉMOIRE(S)»

Conférences «L'engagement citoyen par la mémoire»

Intervenants: Territoires de la Mémoire - Fondation Merci

INFOS PRATIQUES:

DATE: 15 JUIN À 19H30

LIEU: MUTUALITÉ CHRÉTIENNE BASTOGNE (RUE P. THOMAS, 10)

INFOS: CIEP-LUXEMBOURG ISABELLE PAQUAY

MAIL: I.PAQUAY@MOCLUXEMBOURG.BE

WWW.MOCLUXEMBOURG.BE

Adresses des centres régionaux du CIEP

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25

1400 Nivelles

067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles

02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi

071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney

083/21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière

064/23.80.20

Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000 Mons

065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8

7500 Tournai

069/88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800 Ath

068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron

056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège

04/232.61.61

Huy:

av. Albert 1^{er}, 6 - 4500 Huy

085/21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon

063/21.87.33

NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1

5000 Namur - 081/22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800 Verviers

087/33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19

4700 Eupen

087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

